

POURQUOI LE PLEBISCITE ?

Voir page huit

Le **OUVRIER** DE **MONTMAGNY**

Organe du comté de Montmagny

59e année

Montmagny, samedi le 18 avril 1942

No 22

Sera-ce "OUI" ? - Sera-ce "NON" ?

La tâche qui incombe aux journalistes de renseigner le public est parfois bien pénible. Chez les quotidiens comme chez les hebdomadaires il faut avoir du nerf.

Pour une fois encore, se présente l'obligation de donner à la population une opinion sur le plébiscite afin de ne pas être taxé de réticence coupable.

Jusqu'à présent, les principaux chefs du parti libéral, MM. King et Cardin ont donné les raisons pour appuyer leur demande d'un vote affirmatif.

M. Cardin est obligé de le faire en vertu de la solidarité ministériel; M. King est tenu de parler ainsi à la suite de ses engagements envers le groupe conscriptionniste du cabinet fédéral.

J'ai condensé pour le lecteur une série de questions et de réponses provenant du Hansard.

Lisez attentivement, et tachez de vous former une idée pour le vote que vous aurez à donner le 27 avril prochain.

1—La conscription est-elle actuellement nécessaire?

Réponse.—"se présentent actuellement plus d'hommes à l'instruction qu'il est possible d'en former".

(M. King: Hansard 25 février 1942, page 942)

"Mais tous ceux qui se rendent outre-mer sont enrôlés en vertu du régime du volontariat qui s'est révélé efficace jusqu'ici."

(M. King: Hansard 25-2-42 p. 944, 2ème col.)

2—Est-il opportun d'envoyer nos soldats outre-mer?

Réponse.—"S'il est vrai que l'ennemi est à nos portes je ne pense pas que nos gens soient bien désireux, dans de telles circonstances, de s'enrôler pour aller servir outre-mer." Nous allons garder tous les hommes que nous pourrions à nos portes mêmes, là où ils peuvent être le plus utiles dans cette éventualité."

(M. King: Hansard 25 février 1942, page 943)

"J'affirme toutefois que, si jamais l'ennemi aborde aux rives de notre pays le sentiment de notre population sera si intense que tout gouvernement quelques soient ses vues, devra y penser deux fois avant d'envoyer d'autres hommes en-dehors du Canada."

(M. King: Hansard 25 février 1942, pages 943-944)

3—Pour quelle raison M. King demande-t-il un plébiscite?

Réponse.—"C'est parce que en tant que gouvernement nous désirons pleine et entière liberté d'action, le droit de faire tout ce qui peut être exigé de nous dans l'intérêt public que nous désirons être libérés de toute entrave le plus tôt possible".

"La raison d'être du plébiscite, je l'ai déjà indiqué, c'est de mettre le gouvernement en état d'agir selon que l'exigera l'intérêt du peuple canadien et de façon à rendre l'effort de guerre du Canada le plus efficace possible. Voilà l'unique raison: voilà ce que comporte le plébiscite envisagé".

(M. King: Hansard 25 février 1942, page 939)

4—Le parti libéral a-t-il pris l'engagement de ne pas imposer la conscription envers la province de Québec seulement?

Réponse.—"Je dois rappeler à mon honorable ami (M. Hanson) que ce n'est pas envers la Chambre des Communes que j'ai pris un engagement, mais envers le peuple du Canada. Tout comme l'engagement pris par son chef de l'époque (M. Manion) ne l'a pas été envers la Chambre des Communes mais envers le peuple."

(M. King: Hansard, 25 février 1942, page 938)

5—La conscription pourrait-elle être imposée sans qu'une nouvelle loi soit présentée au Parlement d'Ottawa?

Réponse.—"Si d'autres moyens de recrutement s'imposent absolument: nous prendrons une décision, nous la présenterons au Parlement et inviterons ce dernier à juger la question à fond". "L'honorable député (M. Hanson) entend que le gouvernement cherche à exercer quelque pouvoir sans tenir compte du Parlement. Ce n'est pas ce que nous cherchons par la voie du plébiscite. Nous ne demandons tout simplement que la liberté de prendre une décision et de la soumettre au Parlement."

(M. King: Hansard, 25-2-42 page 945)

6—Le Gouvernement Fédéral tiendra-t-il compte de la décision du peuple?

Réponse.—"Nous demandons en effet au peuple canadien s'il consent à libérer le Gouvernement d'une certaine restriction découlant d'engagements pris antérieurement à l'égard du recrutement pour le service outre-mer. Si le peuple répond affirmativement cela signifiera que le Gouvernement est formellement libéré de ses engagements; s'il répond négativement cela voudra dire que la majorité des électeurs sont d'avis que le Gouvernement devra continuer à respecter l'engagement qu'il a pris lors des dernières élections générales et, antérieurement, et peut-être aussi en d'autres occasions subséquentes".

(M. King: Hansard, 25-2-42, page 936)

7—Si la réponse est AFFIRMATIVE M. King pourra-t-il imposer la conscription pour service outre-mer?

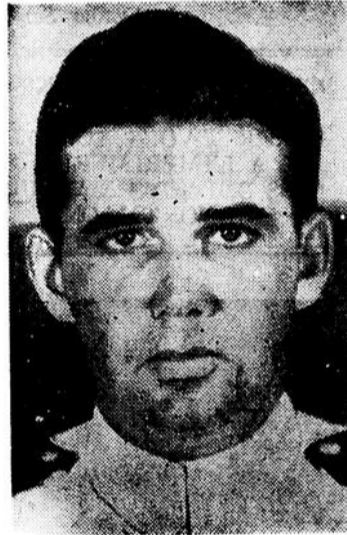
Réponse.—Oui.

Suite à la page huit



● LA R. A. F. EN AFRIQUE DU NORD. — La R. A. F. a accompli des prodiges en Lybie. Les magnifiques Bristol Beaufighters, dont on voit un exemplaire sur cette photo, ont contribué grandement à nous donner la supériorité de l'air en Afrique du Nord. Ces appareils de chasse sont des instruments dociles aux mains des vaillants pilotes de la R. A. F., dont plusieurs sont Canadiens.

Il descend six appareils japonais



● Dans l'un des plus grands exploits individuels livrés sur le Pacifique depuis la guerre, le Lieutenant Edouard H. Ohare, du corps américain de marine aéronautique, abattit six avions ennemis en un seul après-midi. Il pilotait un avion d'un seul passager. Le combat eut lieu au-delà des Iles Gilbert. Les six victimes du Lieutenant Ohare étaient des bombardiers.



● Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

M. E. TURCOTTE AU "CANADA"

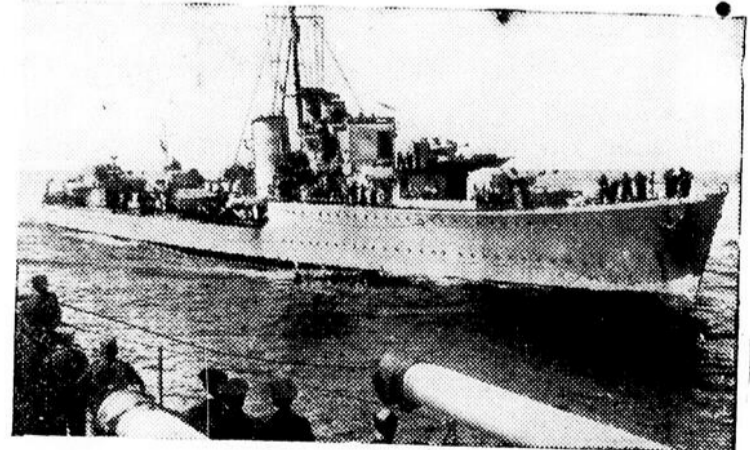
Nous sommes heureux de saluer le retour de M. Edmond Turcotte comme rédacteur en chef du quotidien français du matin, de Montréal, "LE CANADA".

La renommée de ce jeune journaliste n'est plus à faire. Nous aurons l'occasion de le présenter et de le faire connaître à nos lecteurs en reproduisant de ses éditoriaux.

Ils auront là une belle occasion de passer d'heureux moments et de se renseigner sur bien des choses.

LE DISCOURS DE M. F. CHOQUETTE

En réponse à la demande générale du public, il nous fait plaisir de publier de nouveau cette semaine le discours que prononçait Me Fernand Choquette, député de Montmagny au provincial, le 8 dernier sur la motion Chaloult.



● UN CONTRE-TORPILLEUR BRITANNIQUE. — Le "Nestor" (1,690 tonnes), photographié au moment où il apportait des ordres secrets au commandant d'un autre navire de guerre britannique, est un contre-torpilleur de la classe du "Javelin" et il atteint une vitesse de 36 noeuds. C'est un navire de 348 pieds de longueur, armé de six canons de 4.7 pouces, de six pièces de plus petit calibre et de dix tubes lance-torpilles, de 21 pouces. Plusieurs membres de son équipage de 183 hommes ont été décorés pour la part qu'ils ont prise dans les opérations en Méditerranée.

Photo—Service de l'Information

AUX CONGREGANISTES

de Montmagny, et à ceux qui veulent devenir Congréganiste

Notre réunion générale eut lieu dimanche dernier, telle qu'annoncée, et un nouveau conseil fut élu.

A cette assemblée, il fut principalement question de présence pour les membres et des avantages que nous retirons d'être congréganiste.

Nous rappelons tout d'abord, que cette congrégation de la Ste-Vierge, section des Hommes, fut fondée à St-Thomas de Montmagny, par notre regretté pasteur, feu Mgr Alfred J. Paré, P.D., au cours de juin 1920. Dans 3 ans, nous aurons l'honneur de célébrer nos noces d'argent. Que le temps passe vite mes amis.

Notre congrégation est née viable, et elle continuera de vivre. A cette fin, il ne faut pas compter uniquement sur les plus dévoués, mais il faut le concours actif de tous nos membres pour la beauté de la récitation de l'office, en groupe, chaque dimanche matin à huit heures.

Comme le rappelait, l'an passé, notre curé actuel, une Congrégation de la Ste-Vierge dans une paroisse, est une source de grandes bénédictions, et notre paroisse jouit de ce grand privilège. En plus des avantages spirituels nombreux, nous faisons chanter à tous les ans une grand'messe pour les membres vivants et défunts, et au décès une messe est chantée aux intentions du congréganiste défunt, en plus de l'office des Morts que nous récitons à sa résidence.

Nous voulons augmenter nos cadres, avoir la plus forte assistance possible, et nous comptons sur la présence de tous les membres chaque dimanche matin de l'année. Aux jeunes, nous leur adressons un appel tout particulier, surtout en ces temps tragiques et d'angoisse qui affligent l'humanité. Mettez-vous sous la protection de la Vierge, et vous en recevrez une protection visible.

A ceux qui veulent grossir notre nombre, et se joindre à nous, nous les engageons de le faire immédiatement en donnant vos noms à M. Albert Deschamps, préfet des approbanistes ou encore à notre dévoué secrétaire, M. Antonio Larberge, et après un stage de six

Chronique de l'Unité Sanitaire

Les conserves alimentaires

L'empoisonnement par les conserves alimentaires est habituellement causé par l'ingestion de nourriture contenant certaines bactéries ou leurs produits de sécrétion. Parfois c'est le résultat direct d'une mauvaise préparation des aliments, d'une manipulation ou d'un entreposage défectueux. Mais leur altération est principalement causée par certains germes et par la multiplication de micro-organismes comme les levures et divers types de bactéries. Ces organismes vivent et se multiplient en autant que les conditions demeurent favorables à leur existence.

Les conserveries veillent avec un soin minutieux sur la préparation de leurs produits. Il n'y a que les aliments sains qui entrent en conserves. On les libère de toute impureté, on les lave, puis on les traite par la chaleur. Cette température à laquelle on les élève détruit tous les organismes pathogènes qu'ils pourraient renfermer. Si cette température est suffisante, aucune substance préservatrice n'est nécessaire pour assurer leur conservation. Après stérilisation, on soumet les conserves à un refroidissement immédiat pour en garder le goût et l'état naturel. Il n'y a plus d'altération possible. De plus, la boîte hermétiquement close protège le contenu d'une réinfection.

Préparées dans de telles conditions, les conserves sont absolument sans danger et c'est une erreur de croire qu'il faille enlever

mois comme le veulent les règlements de la Congrégation, nous ferons une réception officielle.

Notre Congrégation a pour chapelain notre dévoué curé, M. l'abbé Auguste Lessard, V.F. et en passant, nous rappelons discrètement que M. le Curé célébrait en décembre dernier ses noces d'or comme Congréganiste. Félicitations et longue vie à notre distingué pasteur. Que chaque membre se fasse donc une obligation d'assister à la récitation de l'office de la Ste-Vierge, et nous attendons tous nos membres dès dimanche prochain.

Le Prêtre.

de suite la nourriture d'une boîte qu'on vient d'ouvrir pour en prévenir l'altération ou l'empoisonnement. Cependant, au point de vue de la qualité des aliments, il est désirable d'enlever de la boîte ceux dont la réaction est acide comme les fruits ordinaires et certains légumes.

Les boîtes de fer blanc sont recouvertes à l'intérieur d'une fine couche d'étain pour éviter l'oxydation; cette couche de protection ne peut être absolument parfaite. Comme les aliments acides ont tendance à absorber plus de ces métaux, spécialement quand la boîte est ouverte et ainsi exposée à l'air, on conseille de ne pas laisser séjourner ces aliments dans les boîtes. Cette absorption est lente cependant. Les expériences ont prouvé que la quantité d'étain et de sels de fer normalement présents, sont sans importance et sans danger pour la santé du consommateur, bien que ce fer puisse donner un léger goût à la nourriture.

Pour qu'une boîte de conserve soit mauvaise ou dangereuse pour la santé, il faut qu'elle ait perdu sa forme primitive, qu'elle devienne bombée ou distendue. Elle dénote ainsi une décomposition gazeuse des aliments qu'elle renferme ou un excès d'air. On doit la rejeter de la consommation. Les boîtes rouillées ne signifient pas nécessairement qu'elles sont préjudiciables à la santé. Cette rouille peut provenir d'un mauvais usage ou résulter d'un entreposage prolongé. Quoiqu'il en soit, les boîtes bombées, les boîtes présentant des dommages sérieux ou qui coulent seront condamnées au même titre que celles recouvertes d'une rouille excessive. C'est le meilleur moyen de prévenir la santé des consommateurs et d'éviter certains empoisonnements.

Dr J.-R. Ferland, m.v.
Inspecteur Sanitaire

POUR VOS IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES, ADRESSEZ-VOUS TOUJOURS A L'IMPRIMERIE "LES EDITIONS MARQUIS" DE MONTMAGNY

CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 111

Député de Montmagny-L'Islet

J. Léo K. LAFLAMME

C.R., A.B., L.L.L.

—AVOCAT—

29, rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél: 2-4268

Bureau: 42, rue Ste-Anne, Québec

Fernand Choquette, C.R., M.P.P.

—AVOCAT—

Résidence: 104 Grande Allée, Québec
Tél: 2-3418

Me René Paré, B.A., LL.L. Me Jos. Marineau, B.A., LL.L.

PARE & MARINEAU

—Avocats—

MONTMAGNY

31, rue du Dépôt

Téléphone: 194

tel: no 8

philippe rousseau

—avocat—

rue de la gare

montmagny

Téléphone: 42
C. P. 222

● Assurances
● Placements
● Successions

LOUIS PELLETIER

—NOTAIRE—

33, rue St-Thomas

Montmagny

Tel: 99

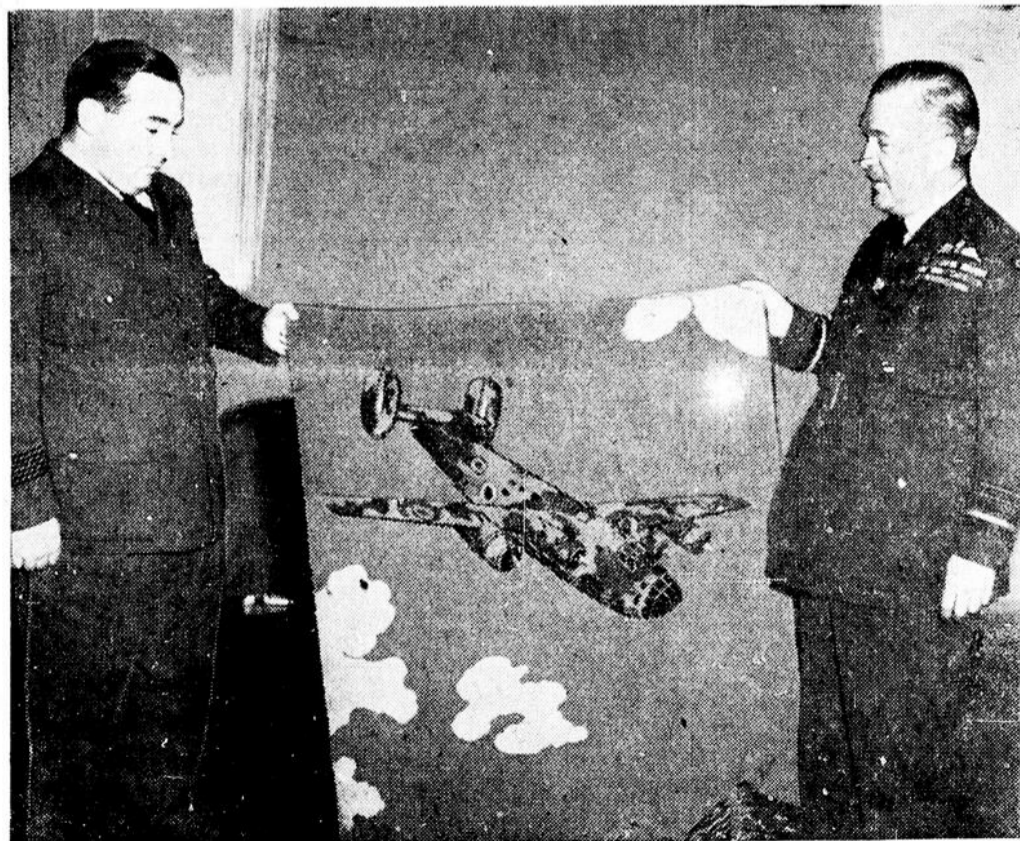
Jos. A. TREMBLAY

—NOTAIRE—

Edifice "Le Peuple"

Rue du Dépôt

Montmagny



● Un tapis est présenté au maréchal de l'Air. — Quand le maréchal de l'Air Bishop visita Brantford, à l'occasion du deuxième emprunt de la victoire, on lui présenta un magnifique tapis dont le fond représentait un avion camouflé. Nous le voyons sur cette photo en compagnie du commandant de l'Air R. H. Waterhouse, du S.F.T.S. No 5 de Brantford.

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires.
- Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

Nouvelles Sociales

Mlles Georgette Corriveau, Thérèse et Inelda Pouliot, Marguerite Bernatchez, Cécile Morin, Yvonne Lagace, Cécile Blanchet, Berth Collin, Berthe Richard, Ernestine et Alice Fréchette, Mme Edgar Boulet, se sont rendues à Québec en fin de semaine.

M. Georges Laberge, de Toronto, est actuellement en vacances chez ses parents, M. et Mme Octave Laberge.

M. Lucien Coulombe, de Québec est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme Téléphore Coulombe.

M. Sigefroid Bernier, s'est rendu à Québec, en fin de semaine.

Mlle Elianne Létourneau, à Québec, par affaires, au cours de la semaine dernière.

Mlle Julienne Després, de Saint-Cyrille, est actuellement en visite chez sa soeur, Mme Rodolphe Gagnon.

M. Paul Desbiens, de Québec, à Montmagny, en voyage d'affaires.

Mlle Gertrude Dumont des Trois-Rivières, en promenade en notre ville, chez M. et Mme Harry Montreuil.

Mlle Thérèse Nadeau, de Québec, était en promenade dans notre ville, chez des parents et amies.

M. Jacques Lafontaine, de Lévis, était de passage dans notre localité, au cours de la semaine dernière.

Mlles Yvonne et Jeanne Plourde ainsi que MM. Paul et Philippe Plourde, de Rivière-du-Loup, en route pour Rouyn, étaient de passage à Montmagny les invités de leur frère, M. Gérard Plourde et aussi de Mme Aimé Huot.

Mlle Raymonde Latulippe de St

Valier, a passé la fin de semaine à Montmagny, en visite chez ses cousins, Mlles Magdeleine et Marguerite Proulx.

MM. Maurice Collin, Adrien Collin et Armand Collin, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

M. et Mme Odilon Bernier ainsi que leur fille, Rolande, se sont rendus à Québec, en fin de semaine.

M. Jules Poulin, était de passage à Québec, par affaires, en fin de semaine.

SALLE DES C. de COLOMB

Il y aura dimanche le 19 avril, programme de vues animées comme à l'habitude à 8 h. p.m.

Nous prions les membres Chevaliers de se rendre avec leur compagnie pour 8 heures car le programme commencera à 8 heures précises.

L'Intendant

L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Programme de l'Unité Sanitaire pour la semaine commençant le 19 avril 1942

Les infirmières-visiteuses feront des visites à Montmagny, Cap St-Ignace, Saint-Pierre et Saint-François.

JEUDI, le 23: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, à la salle de la J.O.C., de 2 heures à 4 heures.

L'Inspecteur Sanitaire fera des visites d'inspection à Montmagny et au Cap Saint-Ignace.

A. Dumas, M. H. Officier Médical

SOUMISSIONS

La Fabrique de Saint-Thomas de Montmagny demande des soumissions pour la restauration de son église.

Le devis est visible au presbytère, de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 5 heures p.m. du 20 au 25 avril.

Aug. Lessard, ptre. curé.

CINEMA HOTEL DE VILLE

SEMAINE PROCHAINE
Dimanche - Mardi
COUPS DE FEU

—avec—

- Mircille Balin
- Raymond Rouleau
- Ginette Leclerc
- Aimé Clariond

Jeudi - Samedi

- Deanna Durbin
- Robert Cummings
- Mischa Auer
- Henry Stephenson

—dans—

SPRING PARADE

(Voir l'affiche à la porte du théâtre).

ADMISSION : 35cts

NAISSANCES

Le 1er avril 1942, est né, Joseph-Moise-Richard, enfant de M. Lucien Carrien, militaire, et de dame Adrienne Thibault, Parrain et marraine, M. et Mme Freddy Thibault, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Jean-Paul Tremblay.

Le 9 avril 1942, a été baptisé, Joseph-Henri-Léopold, enfant de M. Arthur Labbé et de dame Eveline Gaudreau, Parrain, M. Emile Labbé, frère de l'enfant; marraine, Mlle Marie-Thérèse Gaudreau cousine de l'enfant.

Le 12 avril 1942, est né, Joseph-Raymond-Clermont, enfant de M. Léonard Cyr, militaire, et de dame Winifrod Lapointe, Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Bilodeau.

Le 12 avril 1942, est né, Joseph-Donat-Jean-Yves, enfant de M. Odilon Pellerin, et de dame Olivine Labonté, Parrain et marraine, M. et Mme Donat Boulay, cousins de l'enfant.

DECES

Le 11 avril 1942, est décédé, à l'âge de 58 ans, M. Lauréat Moreau, cultivateur, époux de dame Eveline Robin. Nos sympathies.

LA DISTINCTION

"La distinction, écrit Henri Bazin, est une émanation extérieure de la vertu, un reflet de la beauté de l'âme dont les qualités jaillissent sur le visage. Les traits physiques, la régularité importent peu; tout réside au dedans."

La distinction peut appartenir aux riches comme aux pauvres, aux vieux comme aux jeunes. Quoi de beau comme un homme, un jeune homme distingué!

La distinction se manifeste dans la tenue, dans le langage, dans l'esprit.

La bonne tenue, les bonnes manières ont leur source dans la vieille politesse française.

La politesse, c'est l'expression des vertus sociales qui nous rendent utiles ou agréables à ceux avec lesquels nous vivons. On est poli, quand on emploie des procédés avec les autres, quand on sait garder sa place partout où l'on se trouve.

Un enfant est poli, quand il est respectueux envers ses parents, ses maîtres et maîtresses, qui sait quand il doit se taire et quand il doit parler. Un jeune homme est poli qui respecte une jeune fille et qui sait s'amuser honnêtement comme doit le faire un homme de jugement.

La politesse est de tous les âges et est de mise partout et toujours. De nos jours, malheureusement, la politesse s'est amoindrie. Cette diminution est due à la méconnaissance des hiérarchies sociales et à la disparition du respect. Le moyen d'être poli quand on ne respecte plus et qu'on ne se respecte plus!

Dans le langage, combien de fois ne se laisse-t-on pas aller à un dévergondage incroyable dans les paroles.

Du côté de l'esprit, c'est la distinction la plus importante; les autres dérivent d'elle. L'esprit distingué est celui qui ne se compte pas dans les choses vulgaires; c'est, celui qui aime à s'occuper des questions, intéressant la patrie, la famille, le juste, le beau.

Cette distinction de l'esprit, qui n'est autre chose que la noblesse de l'âme, amène naturellement à fuir ce qui est bas et vulgaire pour ne s'occuper que de ce qui est vraiment beau.

Donc, de la distinction, toujours

Une importante découverte chirurgicale

Londres, (BUP). — L'ambassade soviétique a rapporté dernièrement que le professeur A.-S. Vishnevsky, chef du service de chirurgie de la clinique neurologique soviétique, a réussi pour la première fois à greffer des nerfs de cadavres dans des corps vivants.

"Un officier russe blessé a été transporté à la clinique. Il avait une grave blessure au bras. Un éclat de mine avait arraché une partie du muscle et une section du principal nerf moteur. Comme les extrémités du nerf étaient distantes d'un centimètre et demi, on ne pouvait les recoudre. Vishnevsky se servit alors d'une partie de nerf provenant d'une personne tuée dans un accident. Le nerf ainsi ajouté se raccorda très bien et le blessé peut maintenant se servir de son bras comme avant."

Depuis longtemps, les chirurgiens cherchaient le moyen de rétablir le fonctionnement d'un membre dont le nerf moteur avait été sérieusement brisé. La méthode Vishnevsky a l'avantage de permettre l'utilisation des nerfs des cadavres qui après un traitement approprié se conservent longtemps.

"Ainsi un chirurgien peut-il disposer d'une série complète de nerfs pour s'en servir au besoin", a-t-on communiqué.

Fonds Indien pour l'achat d'un spitfire

Ottawa, Canada. — Les Indiens de toutes les parties du Canada ont souscrit généreusement aux campagnes lancées dans l'intérêt de l'effort de guerre, annonce le ministère des Mines et des Ressources.

C'est de la Colombie-Britannique que nous arrive le dernier témoignage de cette générosité des Indiens. Quelques groupes d'Indiens de la province ont en effet organisé ce que l'on peut appeler le fonds indien pour l'achat d'un Spitfire. Les souscriptions que le ministère a reçues de ces Indiens pour les transmettre au comité des Ailes pour la Grande-Bretagne atteignent le total de \$543.18. Ces argents ont été souscrits par les Indiens des agences suivantes: Kamloops, Lytton, New Westminster, Okanagan, Stikine, Vancouver, West Coast et Williams Lake. Ces Indiens projettent d'ailleurs de prélever d'autres argents au moyen de concerts, de bazars, etc.

et partout. Vous surtout, les jeunes, soyez des enfants distingués pour être plus tard des jeunes gens, des hommes distingués, des hommes d'un commerce agréable pour ceux qui vous entourent.

PETITES ANNONCES

SERVANTE DEMANDEE

On demande une bonne sachant faire la cuisine et pouvant fournir bonnes références. S'adresser à: Mme J.-A.-Narcisse Proulx, Montmagny. J.N.O.

A VENDRE

Divers articles de ménage à bonnes conditions, pour cause de départ. S'adresser à: M. Georges COLLIN, 6, rue Champlain.

NOUVEAU COMMERCE DE GLACE

Nouveau commerce de glace établi à Montmagny commençant le 1er mai — Livraison rapide plusieurs fois par semaine. Satisfaction garantie.

J.-E.-A. CLOUTIER, Laitier—Marchand de Glace, C.P. 272, Montmagny. (9fs-22-p)

AGENT DEMANDE

On demande un AGENT capable de trouver des tricoteuses d'expérience pour ouvrages manuels pour une grande compagnie de tricotage. S'adresser à: Casier Postal 340, Montmagny.

A VENDRE

Grande maison située au No 19 rue Champlain. Aussi machine à laver électrique et un poêle de cuisine. S'adresser à: Mme Vve Théophile Mercier, chez Diogène Moreau, Rivière-du-Sud, Montmagny. (4fs-24-p)

DEMANDE

Sachez profiter du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO—servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai gratuits. Catalogue, détails fournis gratuitement. Cie JITO, 1435, Montcalm, Montréal.

A VENDRE

Une grande maison en pierres de trois étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la ville de Montmagny, avec grande cour.

Prix raisonnable et conditions faciles. — S'adresser à: M. J.-Oscar BLAIS, 21, St-Thomas, Montmagny.

CHAMBRE ET PENSION

On trouvera près de chez "Les Editions Marquis Ltée" une pension de première classe — Confort du chez-soi. — Prix modéré.

S'adresser à: Mme Eugène Mainville, Ave. May, Montmagny.

GRANDE SOIREE D'AMATEURS

A L'HOTEL DE VILLE

LE 29 AVRIL

PREMIER PRIX: \$10.00

Et plusieurs autres prix.

Chant, musique, orchestre, déclamations, sketch, etc. Tous sont invités à y prendre part, grandes personnes et les enfants. Inscrivez-vous dès maintenant à la J. O. C.

Les inscriptions sont gratuites et se termineront le 27 avril au soir.

Admission: 25 sous et aussi quelques sièges réservés à 50 sous.

Billets en vente à la Pharmacie A.-E. Michon.

"Au Petit Bijou Enrg"

17 JEWEL BULOVA \$29.75 only

LADY BULOVA 17 Jewels \$29.75

GODDESS of TIME 17 Jewels \$29.75

MINUTE MAN (B) 17 Jewels Curved to fit the wrist with leather strap \$33.75

MINUTE MAN (A) 17 Jewels Curved to fit the wrist with white Curved link band \$33.75

M. ARMAND COTE
rue St-Thomas, Montmagny.

Discours de M. Fernand Choquette, M.A.L., sur la motion Chaloult - le 8 avril 1942

La motion qui nous est soumise exprime l'avis:
"a) que les électeurs de cette Province doivent répondre non à toute question relative à la libération du gouvernement fédéral des promesses et engagements touchant le service militaire obligatoire hors du Canada;
"b) que les cultivateurs et les employés de ferme doivent être exemptés de tout service militaire, quel qu'il soit.

Mon honorable ami veut-il seulement par cette motion que nous nous prononcions pour ou contre la conscription? Si tel était le cas, il ne saurait y avoir aucune hésitation de la part des membres libéraux de cette Chambre qui se sont faits les champions du volontariat à la suite du Premier Ministre du Canada, des honorables Lapointe, Cardin, Power et de l'honorable Premier Ministre de cette Province. La politique de M. King a toujours été la même: participation aux guerres extérieures, aucune sans le consentement du parlement! Conscription, jamais! Je parle évidemment de conscription pour service outre-mer. Lors du déclenchement des hostilités le gouvernement fédéral s'en est bien trouvé.

Dès le 30 mars 1939, l'honorable M. King (Hansard page 2658) disait ce qui suit :

"Le Gouvernement actuel affirme sa conviction que la conscription des hommes en vue du service outre-mer ne constituerait une mesure ni nécessaire ni efficace. Laissez-moi vous dire qu'après si longtemps que le présent Gouvernement restera au pouvoir, aucune mesure de ce genre ne sera adoptée.

Le 23 juin 1940, les Honorables MM. Lapointe et Cardin s'adressant par la voix de la radio à la population de la Province de Québec à l'occasion de la loi de mobilisation s'exprimaient comme suit :

M. Lapointe. "De fait, lorsque je parlai au Parlement Canadien, lors de la déclaration de la guerre, le 9 septembre 1939, page 71 du Hansard, je disais ce qui suit: L'autre opinion est celle des gens qui, fermant les yeux à la réalité, se font les protagonistes d'une politique qui désunirait le Canada, car de telles mesures ne seront jamais acceptées ou appliquées par et dans une partie très importante du pays. La Province entière de Québec, — et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles — ne voudra jamais accepter le service obligatoire ou la conscription en dehors du Canada. J'ai encore plus loin. Quand je dis "toute la Province de Québec" je veux dire que telle est mon opinion "personnelle". Et je continuerai en déclarant que "mes collègues et moi n'accepterions jamais une telle mesure.

De même, avant la guerre, lors d'un grand débat à la Chambre des Communes, le 31 mars 1939, page 2510 du Hansard, je me servais du langage suivant: J'aborde maintenant un sujet délicat. Les Canadiens français ne conviendront jamais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ait le droit de leur imposer le service militaire outre-mer. Telle était mon opinion en 1917, et elle est restée la même. Je suis persuadé que la conscription fut alors une erreur d'une ampleur effroyable et que nous récoltons encore les tristes résultats de cette politique malheureuse."

M. Cardin. A ceux qui veulent vous troubler et vous pousser au mécontentement, je dis: Lisez donc la loi. Voici l'article troisième: Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada, et de ses eaux territoriales."

"Est-ce assez clair? Et remarquez-le bien, il ne s'agit pas ici d'une promesse, d'un engagement qui pourrait être changé par le gouvernement. C'est la loi. Personne ne pourra lui faire dire "autre chose. Le service militaire qu'elle autorise est limité au Canada."
"Ceux qui doutent encore doutent de la loi. Ils méprisent ce qui est la base de l'ordre dans un pays. Ne les écoutez pas. Ce n'est point votre intérêt qu'ils recherchent, c'est plutôt le leur."

Le 20 mars 1942, l'honorable M. Manion faisait une déclaration publique dans les journaux en réponse aux critiques de MM. Meighen et Hanson touchant les engagements anti-conscriptionnistes qu'il avait pris comme chef du parti conservateur lors de la dernière élection fédérale. Voici ce qu'il dit :

"Lors de l'élection générale de 1940, j'ai parlé d'un océan à l'autre à quelque 65 assemblées, et avant chaque assemblée, y compris celles que j'ai tenues à Toronto, à London, à Vancouver, à Victoria, à Halifax et à St-Jean N. B., la première demande qui m'était faite par nos candidats était que je déclare clairement que j'étais opposé à la conscription pour le service outre-mer. Alors que chacun de nos candidats pouvait exprimer librement son opinion sur tous les points de notre programme, je ne me rappelle pas d'avoir entendu aucun de nos partisans exprimer autre chose que sa satisfaction sur mon programme anti-conscriptionniste et sur mon projet de gouvernement national, programme et projet adoptés il est vrai alors que la situation relative à la guerre était largement différente de celle d'aujourd'hui, mais adoptés avec un désir tout à fait approprié à l'unité et à l'entente nationales.

"Après l'élection j'ai écrit à tous nos candidats pour leur demander leur opinion sur la cause de la défaite de notre parti. Sur plus de 200 candidats les deux tiers m'ont répondu et, sauf deux exceptions, ils exprimèrent l'opinion que les électeurs avaient craint qu'il n'y eût beaucoup plus de danger d'avoir la conscription avec nous qu'avec nos adversaires.

"... Dans un de ces discours, M. Meighen a dé-

claré que je n'avais pas le droit de promettre qu'il n'y aurait pas de conscription et, sans s'arrêter pour respirer ou sans prendre le temps de réfléchir sur quelques-unes de ses propres promesses à Hamilton et ailleurs il fit lui-même la promesse qu'il y aurait conscription. Il fut défait par environ 5000 voix de majorité!

Il faut reconnaître que les résultats merveilleux que le Canada a atteints dans son effort de guerre sont attribuables à la formule adoptée par le parti libéral dès le début du conflit. Cette formule a été celle du parti libéral depuis 25 ans. Par la formule du volontariat qui est celle de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de l'Irlande du Nord, le Gouvernement d'Ottawa a réussi à concilier des divergences qui semblaient irréconciliables.

Au début de la session le discours du Trône a signalé le patriotisme de nos jeunes gens qui font leur service militaire ou qui se sont enrôlés volontairement dans nos forces armées pour la défense du territoire canadien sur tous les théâtres de la guerre. On y soulignait même les paroles élogieuses du Général McNaughton à l'adresse des régiments canadiens-français.

Si l'on compare l'attitude de Québec à celle des autres minorités dans l'Empire britannique, nous pouvons dire que jamais une minorité n'a donné à une majorité, une preuve de loyauté aussi grande, une contribution aussi vaste que ne l'a fait la Province de Québec en hommes, argent et sacrifices. Ceci grâce à la formule du volontariat.

Me serait-il permis d'ouvrir une parenthèse pour dire que le comté de Montmagny donne l'exemple au reste de la Province. Il vient pour la deuxième fois de dépasser l'objectif qui lui avait été assigné pour l'emprunt de la victoire. Son centre d'entraînement d'abord sous la direction du Colonel J. P. J. Godreau et maintenant du Colonel Cortlandt Fages, est le modèle des camps militaires de la Province.

Un grand nombre de nos jeunes se sont enrôlés volontairement. Je me permets de citer à cette Chambre l'héroïsme du Lieutenant Raymond Béchard, de Montmagny, membre de l'Aviation Royale Canadienne qui, en février dernier, a perdu la vie en accomplissant son devoir alors qu'il était en service actif en Angleterre. Il est tombé au champ d'honneur. Il est mort pour sa patrie. Honneur à lui! Honneur à sa famille!

Puisque l'agriculture, elle aussi, joue un rôle essentiel dans la guerre, je désire aussi déplorer la disparition récente d'un grand agriculteur de chez nous, M. Fortunat Bélanger, agriculteur, écrivain et lauréat du mérite agricole, auteur des "Mémoires d'un cultivateur". M. Bélanger est après le Premier Ministre l'un de ceux qui ont jeté le plus de lustre sur la classe agricole dans notre province. A sa famille, je réitère l'expression de ma plus profonde sympathie.

Il faut donc admettre que le succès de notre effort de guerre est attribuable à la politique d'unité nationale de King et de Lapointe. J'exprime le vœu que le gouvernement fédéral s'en tienne à cette politique :

1° Parce que le système volontaire a permis au Canada d'atteindre ces résultats magnifiques que le Premier Ministre Churchill a lui-même signalés lors de son passage parmi nous;

2° parce que nos chefs politiques ont pris l'engagement au début du conflit envers chacune des provinces qui composent la Confédération de poursuivre la guerre par le système du volontariat;

3° parce que la raison qui justifiait le volontariat en 1939 et en 1940, à savoir le maintien de l'unité nationale, n'a pas cessé d'exister. Au contraire, et plus que jamais, sommes-nous d'avis qu'une mesure de coercition allant à l'encontre de la volonté populaire dans notre province serait de nature à briser irrémédiablement l'unité nationale et à compromettre notre effort de guerre;

4° parce que la défense du territoire canadien menacé requiert la présence au pays du plus grand nombre de défenseurs possible;

5° parce que le triomphe de la cause commune nous commande de maintenir à son maximum notre production agricole et industrielle.

La guerre du Japon ne fait-elle pas que justifier la politique suivie jusqu'ici par Ottawa? Ce n'est plus seulement l'Empire britannique qui est menacé dans son ensemble, mais c'est le continent américain; c'est le territoire canadien qui est directement mis en péril. Et alors, c'est la défense du Canada sur le continent américain qui doit occuper nos premiers soucis.

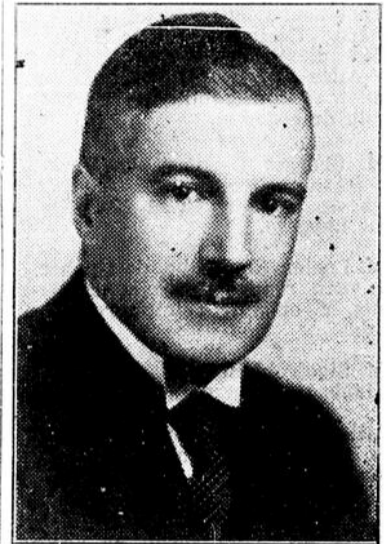
La défense du Canada trouve la province de Québec unie comme un seul homme. Comme en 1775 et 1812 les Canadiens-Français unis à leurs compatriotes de langue anglaise défendront de leur sang et de leur vie ce sol sacré de leurs ancêtres, auquel ils sont enracinés par tant de générations!

Le hasard veut que je sois l'arrière petit-fils d'Etienne Pascal Taché à qui on attribue cette parole historique: "Le dernier coup de canon tiré au Canada pour l'Angleterre le sera par un Canadien-Français". Ce n'était pas par amour de l'Angleterre que l'ancien Premier Ministre parlait ainsi; il voulait proclamer notre attachement aux institutions que la Grande-Bretagne a engendrées et à la faveur desquelles nous avons réussi à reconquérir nos droits et nos libertés. Les institutions britanniques font maintenant partie de notre patrimoine national; elles s'incorporent à notre régime démocratique. Ces institutions, nous voulons les conserver et nous les défendrons en même temps que nous défendrons le sol canadien.

La défense de l'Australie, on le voit aujourd'hui ne peut plus se faire en Lybie, mais elle doit se faire en Australie; et la défense du Canada doit se faire au Canada et sur le continent américain.

Si la défense du Canada exige aussi notre intervention sur les autres théâtres de la guerre pour tenir l'ennemi éloigné de nos rives, je dis que nos volontaires semblent fournir là-bas toute la contribution qu'il est raisonnable d'attendre de nous en égard au chiffre de notre population. C'est pour maintenir cette défense extra-territoriale qu'on nous a proposé et que nous avons accepté une participation libre et volontaire.

Suite à la page cinq



M. Fernand Choquette
député de Montmagny

BUREAU DELAGRAVE

Mme Eug. Guillemette et Mlle Madeleine Blais, de Berthier, étaient dernièrement chez M. Augustin Galibois.

—Mme Valère Bérubé et ses enfants, de Cabano, en visite chez M. Ernest Blanchet.

—Mlle Lucienne Delagrave, est revenue d'un voyage à Québec.

—MM. et Mmes Freddy Guimont, de Québec, Alphonse Fortin et leurs enfants, de Montréal, chez M. Alphonse Proulx.

—Mlle Rolande Samson, était à Montmagny, en fin de semaine.

—M. et Mme Louis-Marie Morency, de St-Charles, en promenade chez M. Arthur Ruel.

—Mlle Lucille et Gabrielle Labrie, de Saint-David, en promenade chez Mlle Lucienne Delagrave.

—M. et Mme François Casault de Montmagny, chez M. Jos. Blais.

—Mlle Anne-Marie Blais, en visite à Montmagny, récemment.

—Mme Noël Normand, de Montmagny, en visite dans sa famille.

—M. et Mme Marcel Bernier, de Québec, chez M. Alphonse Bouffard.

—M. Henri Casault, de Lévis, a passé le dimanche dans sa famille.

—Mlle Rolande Delagrave, après avoir passé l'hiver à Charley, est revenue chez ses parents.

—Mme Paul Talbot et son fils, de Berthier, chez M. Narcisse Proulx.

—Mme Aimé Marois, de Montmagny, chez sa mère, Mme Fortunat Proulx.

—M. Bernard Gaudreau, de Montmagny, chez son amie, Mlle Louise Bouffard.

—Mme Chs. Auguste Simoneau, était de passage à Montmagny, la semaine dernière.

—M. Léo Sénéchal, de la R.A.F. d'Ontario, était l'invité de son amie, Mlle Rachel Simoneau, récemment.

● Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.



DISCOURS DE M. F. CHOQUETTE

Suite de la page quatre

Sur cette question du service outremer, c'est évidemment le privilège du Premier Ministre du Canada de consulter l'électorat surtout s'il s'agit d'éviter un plus grand mal; et en cela combien sa conduite ne fait-elle pas contraste avec celle de son prédécesseur de 1917!

Mais si l'on veut respecter les conditions solennelles de notre adhésion à la déclaration de guerre, je soutiens que moralement la politique du volontariat ne saurait être changée sans un vote affirmatif dans toutes les provinces du Canada ou du moins chez les deux principaux éléments qui composent notre population. Autrement, ce serait la théorie du chiffon de papier qui l'emporterait.

Le peuple de la Province de Québec a bien le droit cependant, s'il le désire, de modifier son attitude lors du plébiscite. Il n'hésiterait pas à la modifier s'il croyait que le salut de la patrie l'exige. Mais en cela, il est le maître absolu et personne dans cette Chambre n'a le droit de lui dicter sa manière d'agir. Quoiqu'il arrive, on peut être assuré que l'amour de son pays et le salut de la nation canadienne seront ses seuls guides dans la décision qu'il aura à prendre le 27 avril prochain.

Je n'aurais donc pas hésité à voter pour la motion de mon honorable ami s'il s'était contenté d'exprimer notre opposition à la conscription pour service outremer tant et aussi longtemps que le peuple de Québec, comme celui des autres provinces, n'aura pas relevé le pouvoir fédéral de ses engagements. Je l'aurais fait à raison du caractère de pacte qu'a revêtu la modalité de notre participation à la guerre actuelle.

Je l'aurais fait bien que je trouve la motion inopportune et de nature à provoquer ailleurs le résultat que le proposeur veut sans doute éviter sans rien modifier de l'attitude de la province de Québec. J'aurais fait seulement comme preuve du respect de la parole donnée et comme expression de mon opinion personnelle.

Malheureusement, la motion est rédigée de telle façon qu'on ne peut raisonnablement nous demander en tant que Législature de l'accepter dans ses termes. Si elle avait été présentée par un autre que mon honorable ami, je dirais que son auteur l'a intentionnellement rédigée de cette façon afin d'embarrasser le gouvernement et de mettre la députation dans l'obligation de la rejeter. Mais, je n'impute aucune intention de cette nature à mon honorable ami. Je connais sa loyauté et son patriotisme.

La motion veut que dans une question fédérale la Législature impose sa volonté au peuple en disant qu'il doit voter dans un sens plutôt que dans l'autre lors du plébiscite. J'ai déjà eu l'occasion de déclarer que je voterais dans la négative lors du plébiscite et je n'ai pas d'objection à le répéter que je le ferai comme expression de mon opinion personnelle et à raison des engagements que j'ai contractés envers mes électeurs; mais je ne puis dicter mes opinions à l'électorat en votant une motion à l'effet que le peuple "doit" voter d'une manière ou de l'autre. Le peuple est souverain. Il est au-dessus du Parlement. Il n'est lié par aucun engagement comme nous le sommes et il est libre de voter comme il l'entendra.

Ici, le vœu que nous exprimerions ce serait comme représentants, comme mandataires, comme porte-parole du peuple que nous l'exprimerions; nous parlerions pour lui et à sa place. Pouvons-nous faire cela, lorsque c'est le peuple qui a la parole, lorsque c'est lui qui est directement appelé à se prononcer lui-même! Il me semble que la simple convenance nous commande d'écouter sa voix d'abord et de parler ensuite. Ceci ne nous empêche pas de l'éclairer et de le guider si nous voulons tenter de le faire sans prétendre lui dicter notre manière de voir. Pour me servir de la comparaison d'un journaliste qui a de l'esprit, je me demande ce que l'on dirait de nous si à la veille d'une élection générale nous adoptions une motion exprimant le vœu que le peuple "doit" voter pour nous et "doit" nous réélire tous au scrutin qui va suivre!

D'autres législatures se sont prononcées, il est vrai; mais je crois qu'elles se sont contentées de faire un appel à la population sans prétendre lui dicter une ligne de conduite. Si elles ont agi autrement, donnons leur donc dans Québec l'exemple de la logique, de la mesure et de la convenance.

J'aborde maintenant le second point de la motion, celui qui a trait à l'exemption des fils de cultivateurs. Nos deux gouvernements sont le même facteur essentiel de notre effort de guerre. Nous en avons la preuve dans le discours du Trône, dans la correspondance de notre Premier Ministre et dans la nouvelle politique annoncée par l'honorable M. King.

"En s'inspirant des nécessités de l'heure pour orienter son programme économique le gouvernement, qui disait le discours du Trône, se propose d'accroître la production agricole de telle sorte que notre Province soit une abondante source de ravitaillement, aussi bien qu'un arsenal, pour les nations alliées. Nos cultivateurs seront encouragés à augmenter le rendement de leurs terres, et nos colons recevront l'appui voulu pour activer leurs fructueux travaux de défrichement."

Les journaux du 19 mars dernier rapportaient que la Fédération des agriculteurs d'Ontario avait elle aussi adopté une résolution priant le gouvernement de retarder l'entraînement militaire des jeunes gens dont la présence est essentielle sur les fermes, et d'examiner la ligne de conduite de toutes les commissions chargées de fixer les prix en temps de guerre, afin d'améliorer le sort des cultivateurs (*La Pat'le* 19 mars 1942).

Pour ce qui est de la correspondance du Premier Ministre, je l'ai relue dans le *"Courrier de Montmagny"*, l'un des meilleurs hebdomadaires de la Province, et j'y lis ce qui suit:

"Nos cultivateurs, écrivait l'honorable M. Godbout à l'honorable J. L. Ralston, le 30 mai dernier: "... Nos cultivateurs se plaignent qu'il leur sera impossible de s'assurer la main-d'oeuvre nécessaire au travail de la terre. Afin d'assurer une production agricole intense, au cours de notre effort de guerre, et de prévenir la désertion des campagnes, je considère qu'il est d'importance absolue que des mesures soient prises afin de fournir la main-d'oeuvre nécessaire à nos cultivateurs. A ces causes pour-

rais-je vous suggérer que l'entraînement militaire des fils de cultivateurs se fasse durant les mois d'hiver, car je crains qu'à mesure que la situation devient plus sérieuse, nombre de nos cultivateurs devront abandonner la culture de la terre."

"Et le 3 février dernier, l'honorable M. Godbout écrivait cette fois au Premier Ministre du Canada:

"Veuillez-vous me permettre de vous féliciter très cordialement au sujet du discours que vous avez prononcé à la Chambre, le 26 janvier, et au cours duquel vous avez dit, entre autres choses: "Nous ne pourrions atteindre à un effort total si tant d'hommes étaient enrôlés dans les forces armées de terre, de mer et de l'air qu'il ne resterait pas assez d'hommes occupés aux travaux de la terre pour nourrir nos soldats."

"Je ne doute pas qu'il vous intéressera de savoir que, depuis les derniers mois, j'ai reçu des centaines de lettres et de requêtes où l'on se plaint de la pénurie de main-d'oeuvre pour les travaux manuels et ceux de la terre, et je considère qu'il est devenu impérieux d'arrêter le mouvement de désertion des campagnes par cette classe de travailleurs, afin d'améliorer, ou au moins de maintenir la production agricole de notre pays au point élevé qui est nécessaire à l'accomplissement de notre effort de guerre."

En annonçant sa nouvelle politique de mobilisation générale, l'honorable M. King a démontré qu'il avait tenu compte des avis de l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec et les cultivateurs doivent l'en remercier.

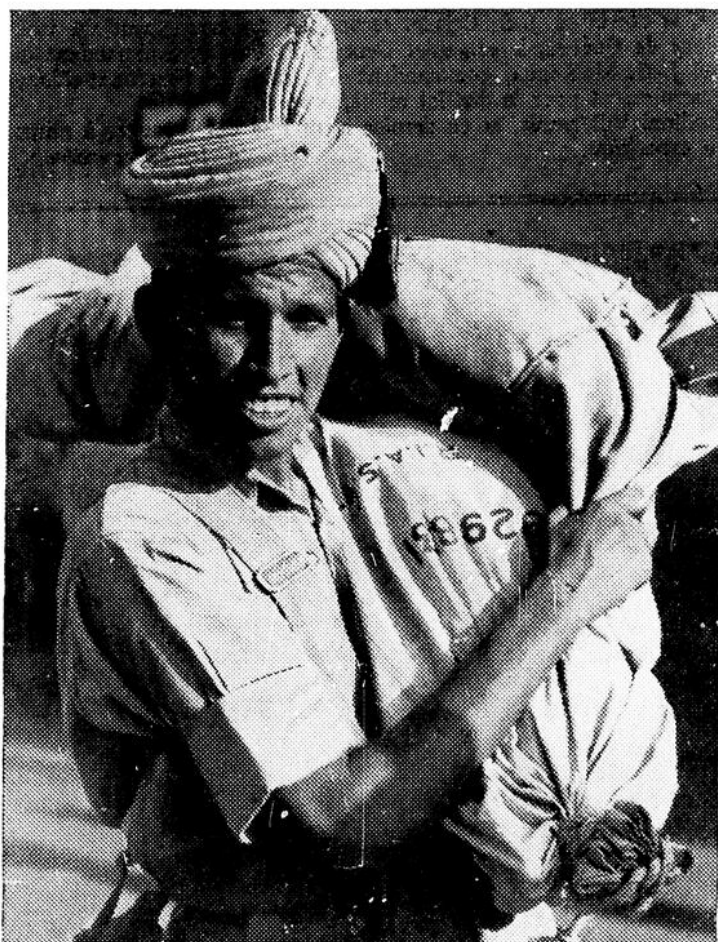
Mais encore sur ce point la motion est rédigée en des termes que je ne puis accepter. Elle propose l'exemption des fils de cultivateurs "de tout service militaire quel qu'il soit." Ceci comporte l'exemption même dans le cas d'invasion. Peut-on nous demander de voter pour une telle proposition sans faire injure à la classe agricole? Je ne suis pas prêt à voter pour n'importe quoi sous prétexte que la conscription est mise en jeu dans une motion. Si la motion s'était bornée à exprimer notre désir de voir nos fils de cultivateurs exemptés du service militaire dans une mesure compatible avec la défense du Canada, je l'aurais approuvée sans réserve. Mais tel n'est pas le cas.

Au surplus les conclusions de la motion ne me paraissent nullement découler de son préambule. On invoque les engagements des gouvernements pour conclure à l'obligation des gouvernés. Si j'étais devant le tribunal je m'inscrirais en droit contre ces conclusions.

En conséquence, tout en réitérant mon opposition à la conscription pour service outremer jusqu'à ce que notre peuple se soit prononcé dans le sens contraire, et tout en accordant mon appui à la nouvelle politique du gouvernement fédéral concernant les fils de cultivateurs, je regrette de déclarer que je ne pourrai appuyer la motion telle que formulée.

Afin d'être bien compris, je résume mon attitude:

- 1° Je suis opposé à la conscription pour service outremer jusqu'à ce qu'un mandat contraire ait été donné au pouvoir fédéral par les deux principaux éléments qui composent notre population;
- 2° Personnellement j'enregistrerai un vote négatif lors du plébiscite pour respecter les engagements que j'ai contractés envers mes électeurs;
- 3° Je considère que le peuple doit être laissé libre de voter comme il l'entendra en s'inspirant des meilleurs intérêts du Canada;
- 4° Je réclame pour les fils de cultivateurs l'exemption du service militaire dans toute la mesure compatible avec la défense du Canada;
- 5° Je ne puis voter pour la motion qui nous est soumise parce qu'elle intervient directement dans la libre expression de la volonté populaire.



● UN SOLDAT INDIEN. — Ce beau soldat au turban élégant fut l'un des défenseurs de Singapour. On le voit ici descendant du navire qui l'a amené avec ses camarades. Il est peut-être mort, pour sa liberté et pour la nôtre.

REGISSEUR A SOREL



● Louis D. Hudon, de Québec, qui vient d'être nommé régisseur de l'usine de Sorel Industries Limited, par le conseil d'administration. Les fonctions de M. Hudon seront administratives et il agira également comme secrétaire du comité de régie de l'usine.

Ottawa. — Le ministère des Munitions et des approvisionnements annonce que le conseil d'administration des Sorel Industries Limited a nommé M. Louis-D. Hudon, de Québec, régisseur de cette grande fabrique de canons, pour s'occuper de certains problèmes financiers en rapport avec l'administration de l'usine et agir également en qualité de secrétaire du comité de régie de la compagnie.

M. Hudon est un homme d'affaires bien connu. Après avoir réorganisé en 1936 la Compagnie Légaré Limitée, il en a été le président et gérant général jusqu'en 1941. Il fut pendant quatre ans avant cela associé junior adjoint à la succursale de Québec de McDonald, Currie & Company, comptables agréés. Il a été aussi président de Claire-Fontaine Limitée, gérant de la Travelers Insurance Company pour le district de Québec, agent général de la Franquein Lumber Company. Il a tenu pendant plusieurs années des positions de maîtrise dans les opérations forestières de grandes entreprises de pulpe et de papier.



● Le lieutenant Placide LABELLE, qui vient de prendre son poste d'Officier des Relations Extérieures de l'Armée canadienne aux quartiers généraux de Londres. Le lieutenant Labelle a pour mission spéciale de suivre les activités des Canadiens français faisant partie du corps expéditionnaire canadien en Angleterre. Il fera régulièrement parvenir au pays des nouvelles de nos troupes. Journaliste de grande expérience, le lieutenant Labelle était, depuis le début de la guerre, attaché au Service de l'Information qu'il a quitté pour l'Armée.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

Depuis que la Commission d'assurance-chômage a commencé à payer des prestations aux personnes assurées en état de chômage vers le début de février, on s'est aperçu qu'il existe une sorte de malentendu sur la signification du terme "en état de chômage", a déclaré M. J.-H. Tousignant, gérant du bureau local de placement et des réclamations à Lévis.

La règle générale, a dit M. Tousignant, est qu'un ouvrier n'est pas considéré être en état de chômage pendant toute journée pendant laquelle il est engagé dans une occupation pour laquelle il reçoit une rémunération ou un bénéfice. Cette règle générale comporte une exception, mais cette exception ne s'applique que lorsque les trois conditions suivantes sont remplies:

- (1) L'occupation pour laquelle il reçoit une rémunération ou un bénéfice doit être une occupation que l'assuré pourrait ordinairement poursuivre en sus de son emploi habituel.
- (2) Cette occupation doit être une occupation que l'assuré pourrait ordinairement poursuivre en dehors des heures de travail ordinaires de son emploi habituel.
- (3) La rémunération ou le bénéfice ne doit pas excéder un dollar (\$1.00) pour la journée en

question ou, lorsque la rémunération ou le bénéfice est payable ou est gagné pour une période plus longue qu'une journée, la moyenne quotidienne de cette rémunération ou de ce bénéfice ne doit pas excéder un dollar par jour.

Même si l'assuré pense que ces trois conditions sont remplies, il doit fournir au fonctionnaire du bureau local de placement et des réclamations, le détail de tout travail qu'il accomplit, et demander s'il faut mettre des timbres dans son livre d'assurance. Un employé ne doit pas se déclarer en état de chômage pour toute journée pendant laquelle il travaille, mais il doit aviser le bureau local du travail qu'il fait.

En outre, si un assuré, après que son emploi a pris fin, continue à recevoir de son employeur pour compte de salaire ou journées de congé, des paiements qui sont payables d'après son contrat de service, il n'est pas considéré en état de chômage pour fins de prestation. Le taux de prestation hebdomadaire est plus élevé dans le cas d'une personne, homme ou femme, ayant à sa charge un mari, une femme ou un enfant au-dessous de 16 ans. Les personnes ayant qualité pour recevoir la prestation devront fournir des renseignements complets au fonctionnaire du bureau local de placement

Moins de zinc dans la monnaie

Ottawa, (BUP). — La rareté du zinc modifiera la composition du métal utilisé dans les pièces de monnaie d'un sou, sans toutefois en changer la valeur métallique ou la valeur monétaire. Dans le petit sous que l'on croit être fait de cuivre, il entre aussi du zinc et de l'étain. L'Hôtel des Monnaies va changer la formule d'alliage de façon à diminuer, sinon enlever la quantité de zinc qui entre dans la composition de cette pièce de monnaie.

Aux Etats-Unis, a-t-il dit, on a changé la composition de la pièce de 5 cents, pour en enlever tout le nickel mais le gouvernement canadien ne modifiera pas la quantité de nickel contenue dans la monnaie métallique car du nickel le Canada en possède suffisamment pour ses besoins de guerre.

Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

et des réclamations qui les aidera de toute manière possible à faire leur demande.

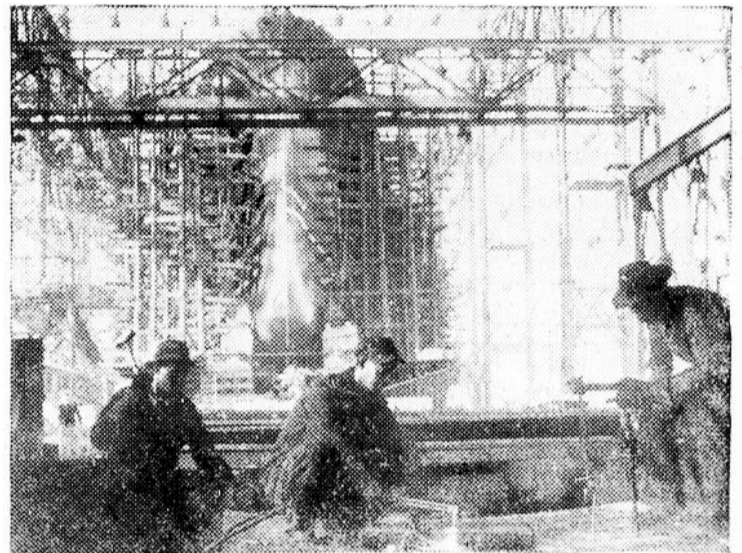
Un problème imprévu des relations de l'Australie avec les Etats-Unis

Melbourne, (BUP). — Les autorités croient que des centaines de soldats américains ont jusqu'à maintenant épousé de jeunes Australiennes, la plupart secrètement.

Dans sa première déclaration officielle au sujet du problème que constituent les mariages entre jeunes Australiennes et soldats américains, l'adjoint du premier ministre, M. Francis-M. Forde, a fait au point de vue légal une analyse des lois d'immigration et des conditions qu'elles posent à la citoy-

enneté. Il a scrupuleusement évité de censurer de pareils mariages. Les autorités australiennes et américaines n'osent pas les prohiber.

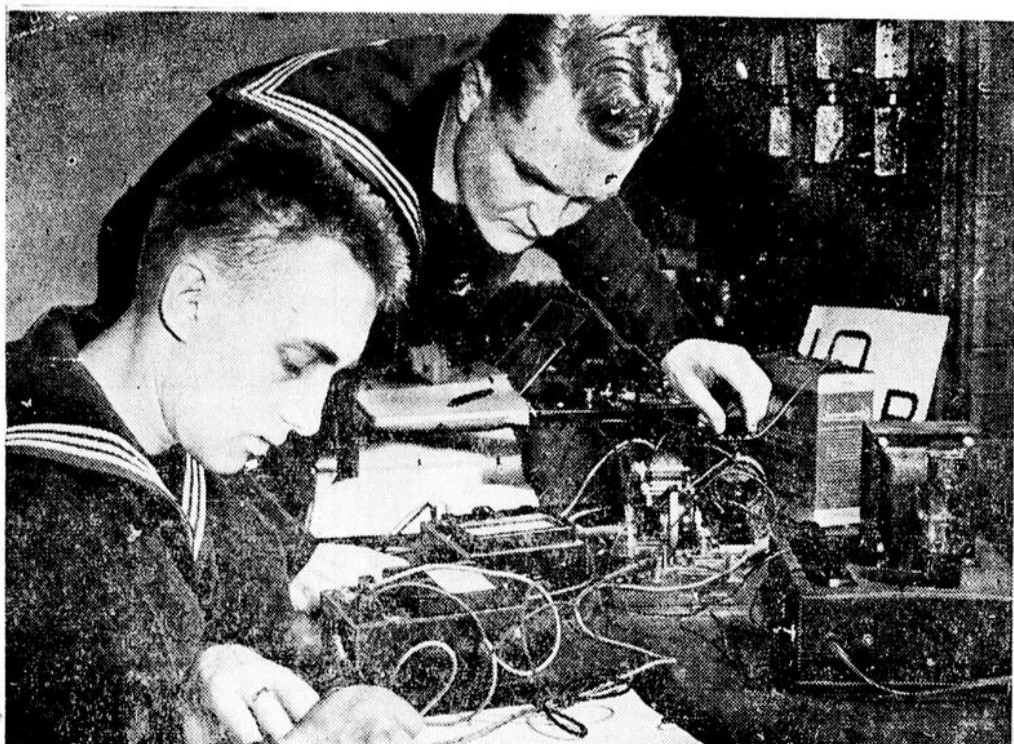
M. Forde a souligné qu'une Australienne ne perd pas son droit de citoyenneté en épousant un étranger mais qu'elle devra se conformer aux lois d'immigration américaines si elle va aux Etats-Unis. Elle devra demeurer un an aux Etats-Unis avant d'acquiescer le droit à la citoyenneté américaine.



● CHANTIERS AMERICAINS. — Un millier de navires de guerre de toutes classes et de toutes catégories, étaient en chantier, au moment de Pearl Harbour, mais le programme de construction navale des Etats-Unis a été multiplié depuis. On voit ici la quille de l'"Indiana", de la classe du "Washington" (35,000 tonnes). Le "Washington" et son sistership, le "North Carolina", furent construits dans un temps-record, bien avant la date prévue pour leur lancement. Ces deux navires portaient à 16 le nombre des cuirassés de la Marine américaine.



● Le train de l'Armée a attiré une foule énorme à Québec. Plusieurs dignitaires de la ville s'étaient rendus à la Gare du Palais pour assister à l'ouverture officielle du train, au cours de la matinée. Parmi eux, on remarquait Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, et Son Honneur le maire Lucien Borne. Ils sont ici photographés dans le véhicule de reconnaissance appelé communément "jeep". En arrière d'eux, on remarque, de gauche à droite, le capitaine J.-S. Belzile, second en commandement du train pendant que ce dernier est dans la province de Québec, le brigadier Georges P. Vanier, commandant du district militaire no 5, le lieutenant-colonel J.-E. McKenna, commandant du train, le lieutenant-colonel J.-P.-J. Godreau, officier en charge du recrutement pour le district militaire no 5. La visite du train a impressionné le Cardinal Villeneuve, et ce dernier n'eut que des louanges à adresser aux organisateurs de cette magnifique exposition. (Photo Armée canadienne)



● Les marins reçoivent un entraînement scientifique — A l'Université de Toronto, le Canada prépare ses cadets de la marine à devenir de véritables experts capables de faire toutes les opérations sur les instruments de guerre. Ils doivent avoir une bonne idée de ce qu'ils ont à faire. Ce sera pour eux un aide précieux quand ils devront employer les stratégies secrets lorsqu'ils seront en service sur les mers.



● On enseigne le JUDO aux soldats américains. — Les soldats doivent être des amis et conseillers à l'école d'entraînement des M. P. (Police Militaire), de Arlington, Va., mais on doit parfois recourir à la force. Le lieutenant A.-R. Flores, champion national pour le "judo" en 1935, enseigne aux soldats comment se servir de cette défense contre la bayonnette. Ceci est la défense à main libre. De haut en bas: la bayonnette est évitée en se mettant de côté. Au centre, en saisissant brusquement et fermement le fusil, faisant ainsi perdre l'équilibre de l'adversaire. En bas: l'adversaire est "tué".

FUNERAILLES DE M. JOS CASAULT

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Joseph Casault, menuisier, époux de Dame Adèle Gazé, décédé le 5 avril, à l'âge de 76 ans et deux mois, après une longue maladie. Il laisse le souvenir d'un fervent catholique. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Montmagny, le 9 avril à 9 heures.

Un grand nombre de parents et d'amis ont témoigné leur sympathie à la famille.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Ovide Marius, Edgar, Patrick et Laurent Casault; une fille: Mlle Marie-Ozime Casault; ses frères: Eugène et Arthur Casault, de Webster Mass., Théophile, de Boston, Mass et Philippe, de Montmagny; ses sœurs: Mme P.-A.-G. L'Espérance de Québec; Mme Auguste C. Després, de Montmagny et Mme Jean Guillemette, de Montréal.

La levée du corps fut faite par M. le curé Auguste Lessard, V.F. Le service fut chanté par M. l'abbé Marc C. Després, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés H. Giguère et G. Gariépy, comme diacre et sous-diacre.

M. François Casault, cousin du défunt portait la croix. Les porteurs du corps étaient ses neveux: MM. Irénée Thibault, Maurice Gazé, Ulric et Pierre Després.

Dans le cortège funèbre dirigé par M. Charles Dubé de la Maison Dubé, on remarquait: ses fils: Ovide, Marius, Edgar, Patrick et Laurent Casault; ses frères: MM. Théophile et Philippe Casault; ses neveux: MM. Léopold et Raymond Casault, Edouard et Jean-Baptiste Després, MM. Antonio Laberge, Ernest Cloutier, Emile Boulanger; ses cousins: MM. Louis Casault, Joseph Casault, Joseph Boulet, Rodolphe Mercier, Ibrahim Minville, Jean Noël Casault, Antonin Casault, Jean Gazé, de St-Pierre.

Dans le défilé, on remarquait: MM. Adjuvator Fortier, Jules Coulombe, Nap. Poirier, père et fils,

Eugène Létourneau, Cyrille Desjardins, Adélard Bélanger, Ernest Côté, Ludger Lagacé, Roger Coulombe, Aurélien Bernatchez, William Bernier, Alphonse Thibault Ibrahim Minville, Edmond Rousseau, Euthrope Méthot, Téléphore Coulombe, Grégoire Morin, Narcisse Gaumont, Alexandre Fournier, Onésiphore Proulx, Jules Michon, Aimé Marois, Fernand Audet, Albert Thibault, Théo. Beaumont, Alphonse Gaudreau, Napoléon Minville et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Nous donnons ci-dessous la liste des offrandes déposées sur cette tombe:

Couronne de fleurs

M. François Ross, de Montréal.

Offrandes de messes

Grand-Messes: M. Ovide Casault, M. l'abbé Marc C. Després, vicaire de St-Jean-Port-Joli, M. Arthur Casault, de Webster, Mass., Mme Vve Camille Casault, de Webster, Mass., M. et Mme Maurice Gazé et Mlles Gazé.

Messes privilégiées: M. Laurent Casault, Mme P.-A.-G. L'Espérance, de Québec, Mme Vve Auguste C. Després, M. Théophile Casault, de Boston, Mass., famille Jean Guillemette, de Montréal, M. et Mme François Casault, Mlle Marie-An-toinette Casault, Mlle Catherine Gazé, de Montréal, Mlle Jeanne Gazé, famille Joseph Léonard, Montréal, M. Paul C. Després, de Lévis, M. et Mme Ulric Després, M. et Mme Léopold Thibault, de Québec, Mme Nap. Gendreau, M. Emile Boulanger, M. et Mme Pierre C. Després, MM. et Mmes Antonio Laberge, Alfred Lessard, de Québec, Lorenzo Lessard, Québec, Horacé Lessard, Québec, Alfred Moisan Québec, Raymond Panet, Québec, Alphonse Jalbert, Webster, Mass., Mlle Marie-Anne Lessard, Québec, famille Samuel Blanchet, Mme et Mlle Ernest Côté, MM. Maurice Michaud, St-Jean-d'Iberville, Auré-

lien Bernatchez, MM. et Mmes Oscar Lessard, Québec, Ernest Côté, Mme et Mlle Blanche Fortier.

Affiliations

MM. et Mmes Ernest Cloutier, Joseph Casault, fils, de Saint-François, Joseph Paré, Laurent Fortier, M. Elzéar Méthot, Mme Elz. et Mlle Estelle Gaudreau.

Bouquets Spirituels

M. et Mme Raoul Thibault, Mlle Delphine Desjardins.

Télégrammes de sympathie

MM. et Mmes Albert Casault, de Montréal, René Casault, de Montréal, Josaphat Loranger, de Montréal, M. Léandrus Thibault, Québec.

Lettres de sympathie

M. Roméo Guillemette, ecclésiastique, de Montréal, M. et Mme Alex. Boivin, Ste-Anne de Chicoutimi.

Madame Joseph Casault et sa famille, remercie bien sincèrement, toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, télégrammes, bouquets spirituels, cartes de sympathie ou assistance aux funérailles.

ST-PIERRE

CONFERENCE AGRICOLE

Mardi, le 7 avril, à la salle paroissiale, à 2 heures 30, a été donné une conférence agricole par MM. les Agronomes Guillemette, de Plessisville et Champagne, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sous la présidence de M. Paul Carignan, de Montmagny, agronome du comté.

Un grand nombre de cultivateurs se sont fait un devoir d'y assister. Messieurs les Agronomes ont traité des nouvelles méthodes de la culture en général, afin que chacun puisse donner un meilleur rendement, de la culture du lin en particulier. Plusieurs cultivateurs ont profité de l'occasion pour donner approximativement le nombre d'arpents de terre qu'ils pourront disposer à la culture du lin.

NOUVELLE LINERIE

Il nous fait plaisir d'annoncer que la construction d'une Linerie, dans cette paroisse (rang nord) commencée l'automne dernier est terminée. L'installation de la machine nécessaire à cet usage est pratiquement terminée et elle entrera en opération sous peu.

Cette entreprise sous la direction de M. Paul Carignan, agronome du comté, est formée d'un syndicat de cultivateurs, actionnaires de la paroisse, que nous félicitons de cette initiative. La nouvelle industrie fournira du travail à bon nombre de personnes pour une période de plusieurs mois durant l'année. Les travaux de cette construction avaient été confiés à la Cie de Laiterie de St-Pierre sous l'habile direction de M. Léopold Cloutier, contremaître de la compagnie.

NOUVELLES SOCIALES

M. Léandre Proulx, vient de partir pour Arvida, où il a obtenu un emploi.

Mlle A-Marie Rousseau, s'est rendue à Montmagny, cette semaine.

Mlles Isabelle et Mariette Gammache, coiffeuses, sont de retour d'un voyage à St-Valier.

M. Laurent Beaudoin, de Montmagny, chez M. Lionel Fortin, dernièrement.

M. et Mme Irénée Guay, de Québec, chez leur père, M. Réal Proulx, ces jours passés.

M. Emile Bernier, vient de partir pour Ste-Dorothée de Laval, où il passera la belle saison.

MM. Roland et Simon Bernier, passent actuellement une huitaine à Montréal, chez leur sœur, Mme Léo Desaulniers et autres parents.

M. et Mme Conrad Dumont et leur bébé, de Québec, chez leurs parents, M. et Mme Numa Beaumont, dernièrement.

Mlles Dorothée Lee, Donat et Florence Lapointe, sont parties passer quelques mois à Québec.

Mme Moïse Cloutier, de retour d'une promenade à Québec, où elle s'est rendue visiter sa jeune fille au noviciat des RR. SS. du Bon Pasteur.

Mlle Aimée-Anne Gagné, de Québec, chez sa mère, Mme Adolphe Gagné, ces jours derniers.

Mlle Rose Létourneau, était en promenade à Québec et Lévis, en fin de semaine, visiter des parents et amies.

M. Hector Lepage, de Montmagny, est venu passer le dimanche chez sa mère, Mme Eug. Lepage.

Mlle Angéline Proulx, de Québec, chez son père, M. Zotique Proulx.



M. F.-W. EDGE, surintendant du personnel du Canadien National, dont M. R.-C. Vaughan, président du Canadien National, annonce la nomination au poste de directeur des relations ouvrières.

Photo Canadien National

POUR SE BIEN NOURRIR

Les Canadiens ne mangent pas assez de fromage, la consommation annuelle moyenne n'étant que de trois ou quatre livres, quand elle devrait être de dix. Avec les expéditions abondantes qui s'en vont en Grande Bretagne — 112 millions de livres l'an dernier — il commence à y avoir pénurie de fromage chez nous, mais une fois le monde revenu à la vie normale, il faut espérer que la consommation reprendra son essor.

Le préjugé qu'on a dans le peuple que le fromage est indigeste a été dissipé. C'est un aliment très concentré qui ne doit pas être mangé à la façon d'un dessert, mais comme faisant partie du repas proprement dit. On pourrait par exemple, le substituer soit à un repas de viande, soit à un repas de poisson une fois par semaine.

Les légumes doivent être aussi peu cuits que possible et dans une très petite quantité d'eau. Les pommes de terre devraient bouillir avec leur pelure. L'eau de cuisson devrait être conservée soit comme breuvage ou pour la préparation des potages ou des sauces. C'est de cette façon que l'on peut conserver les vitamines et les seuls minéraux qui autrement sont perdus.

Les légumes en conserve ou gelés possèdent une teneur en vitamines aussi considérables que lorsqu'ils sont frais, à moins qu'on ne puisse se les procurer frais au moment de les consommer.

Tous les repas devraient se terminer par des fruits, frais, en conserve ou desséchés; aux enfants on devrait toujours donner des fruits desséchés au lieu de bonbons.

bureau des salaires. En 1930, M. Edge fut nommé enquêteur du bureau des salaires et en 1937, inspecteur du personnel. Un an plus tard, il était promu surintendant du Personnel, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination.

ROBERT DORVAL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Etablissement de lignes et bornages. — Subdivision de terrains et cadastrage de lots. — Certificats de localisation de propriété pour emprunt. — Topographie. — Nivellement. — Classification et évaluation de terrains. — Expropriations et plans de toutes sortes.

ROBERT DORVAL, Arpenteur-Géomètre,

Avenue des Erables, Montmagny

Tél: 214.

Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
Avez-vous des assurances sur votre automobile?
Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre...
—Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le placement—
—de vos assurances—

Jean-Louis Taschereau

Représentant les meilleures compagnies d'assurances

RUE DE LA GARE

Tél: 205—B.P. 84—

MONTMAGNY

ALBERT LECLERC

A.D.E.A.—M.R.A.I.C.—M.A.A.P.Q.

—ARCHITECTE—

HOTEL WINDSOR, Montmagny
180 rue St-Jean, QUEBEC

Tél: 77

Tél: 4-2163

Tél: 53

RAYON X

Anesthésie au gaz

Dr. Jean-Luc Lavallée

B.A. L.D.S. D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

44 Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny



Torpillé quatre fois. — Trente-neuf survivants du vaisseau "S. S. Marore" torpillé par un sous-marin ennemi, arrivèrent sains et saufs à Norfolk, Virginie. Il n'y eut aucune perte de vie. Parmi les naufragés, se trouvait Charles Troisen, 62 ans, que nous voyons ici à gauche. Que son vaisseau devienne la proie de l'ennemi est pour lui une vieille histoire. Durant la dernière grande guerre, il fut coulé trois fois et avec cette fois-ci, c'est donc la quatrième fois qu'il s'en tire. Il raconte son histoire au sous-lieutenant Joseph Sier, U.S.N.R.

POURQUOI LE PLEBISCITE ? Sera-ce "Oui" - Sera-ce "Non"

Suite de la première page

Depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent, rien n'est plus fréquent que la confusion des idées. Lorsque les idées, surtout, se posent dans l'abstrait, c'est alors qu'il faut faire un effort particulier de pénétration pour ne pas se perdre dans les sentiers sans issue.

Avec la meilleure foi du monde—nous devons du moins le croire jusqu'à preuve du contraire—l'hon. M. Drouin s'égarait très certainement lorsqu'il faisait ces jours derniers une déclaration publique où il disait notamment ceci: "Voter oui n'est pas voter directement pour l'imposition immédiate de la conscription, mais c'est permettre à M. King, ou à tout autre, de l'imposer à un certain moment."

L'erreur de M. Drouin, c'est de penser que M. King, ou tout autre chef du gouvernement canadien, ou le Parlement, ont besoin d'une réponse affirmative au plébiscite pour être investis du pouvoir d'introduire au Canada le service militaire obligatoire pour outre-mer.

Ce pouvoir, le Parlement le possède en ce moment, et il suffit d'une simple majorité à la Chambre des Communes pour décréter la conscription du jour au lendemain. M. King, en tant que chef de gouvernement, ne demande donc aucun pouvoir qu'il ne possède pas déjà.

Pourquoi, par conséquent, le plébiscite? Il y a plébiscite parce que certains impérialistes enragés—à la tête desquels les Deux Cents de Toronto—ont prétendu pendant des mois que M. King refusait de reconnaître la nécessité de la conscription pour service d'outre-mer non pas en toute indépendance de jugement, mais uniquement parce que lié par une promesse électorale.

A ceux qui font planer le soupçon que M. King serait mû par une arrière-pensée lorsqu'il demande à se faire délier de ses engagements, M. King a répondu fort posément dans son discours du 7 avril à la radio, un des mieux ordonnés de sa carrière. Il a dit notamment ceci:

Je répondrai d'abord que la restriction est interprétée comme une entrave à la poursuite de l'effort total de guerre de la part du Canada. On ne se demande pas si la conscription pour le service outre-mer peut ou non aider à l'effort total du Canada; on laisse entendre que l'impuissance du gouvernement à en considérer l'adoption pose des limites à l'effort de la guerre du Canada.

De fait, les effectifs de notre armée sont tout aussi nombreux qu'ils le seraient sous un régime de conscription pour le service outre-mer. Le fait de ne pas avoir imposé la conscription n'a en rien limité notre effort de guerre. Mais le fait de ne pas posséder le pouvoir de l'imposer a placé cet effort sous un jour tout à fait faux devant les Canadiens et, ce qui est plus grave, devant nos Alliés. Autrement dit, on a fait de la conscription le symbole d'un effort total, quoi que fasse par ailleurs le Canada pour assurer la victoire.

Est-ce assez clair? Il faudrait vraiment le faire exprès pour comprendre de travers.

"LE CANADA"

Le Sergent Roger Rousseau prisonnier en Allemagne

Les Canadiens français — et tout particulièrement ses parents et amis — peuvent être fiers de la tenue du sergent-observateur Roger Rousseau, fils de Me J.-H. Rousseau, notaire, de Trois-Rivières, Qué., qui est présentement prisonnier en Allemagne.

En effet, ce jeune homme — il est âgé de 21 ans — s'est non seulement mis en vedette comme l'un des plus hardis observateurs du Corps d'aviation royal canadien outre-mer, mais il s'est révélé un merveilleux représentant des Canadiens français auprès des membres de la Royal Air Force.

Une dépêche de Londres, Angl. parvenue ces jours derniers à Ottawa, nous a appris, en effet, que le sergent Rousseau, en moins de sept mois, a participé à plus de vingt raids de la R. A. F. en territoire ennemi. Il s'est rendu à plusieurs reprises au-dessus de Kiel, au moins trois fois au-dessus de Brest et Hambourg, et il a pris part au plus violent raid qui ait été livré au-dessus de Berlin.

"A trois reprises", dit la dépêche de Londres, "il avait été victime d'accident. Mais il s'en était toujours tiré sans trop de mal. D'autres auraient probablement été vivement ébranlés à sa place. Mais ce jeune homme avait un courage de héros. Il garda sa belle humeur jusqu'à la fin. Peu de temps avant sa disparition, il avait chanté "Alouette" à la note du commandant d'escadre de son groupe. Tous ses compagnons avaient tenu à apprendre cette célèbre chanson canadienne, tellement ils l'avaient aimée dans la bouche du sergent Rousseau. Tous l'ont chantée en chœur, à la nouvelle que Rousseau n'était pas mort, mais prisonnier en Allemagne."

Le sergent Rousseau disparut le 15 janvier dernier, à la suite d'un raid à basse altitude au-dessus de Hambourg. Mais ses compagnons étaient tellement habitués à le voir revenir sain et sauf, avec son bon sourire, qu'ils ne pouvaient croire à sa disparition. Ils espèrent, jusqu'à la dernière minute, le revoir comme auparavant, au milieu d'eux. Son meilleur ami, le sergent J.-Q. Jacobson, ne cessait de répéter: "Bah, Rousseau a été si chanceux jusqu'ici qu'il s'en tirera bien encore cette fois". Mais, à mesure que les jours s'écoulaient l'on entretint des craintes sur son sort. Enfin, au début de février, la nouvelle fut transmise que Rousseau était prisonnier en Allemagne.

Jacobson, qui est maintenant prisonnier lui aussi, en Allemagne, a fait, alors un bel éloge de Rousseau, soulignant que celui-ci avait apporté en Grande-Bretagne la vraie humeur, et le vrai esprit canadien-français. "On ne pouvait que l'aimer", a-t-il ajouté.

Le sergent Rousseau s'était enrôlé dans le Corps d'aviation royal canadien le 28 juin 1940. Il avait fait son premier entraînement au Hunt Club, à Toronto, Ont., et s'était qualifié comme observateur à Regina, Sask. A son arrivée outre-mer, il avait parfait son entraînement puis avait été versé dans une escadrille de la Royal Air Force.

8—Si la réponse est NEGATIVE M. King pourra-t-il imposer la conscription pour service outre-mer?

Réponse.—Non.

9—Si la réponse est négative, si le peuple répond "non" au plébiscite, M. King démissionnera-t-il?

Réponse.—"Un gouvernement responsable est impossible tant que nos pouvoirs restent limités". "Nous demandons aux Canadiens par ce plébiscite, de nous accorder toute liberté d'agir, c'est-à-dire pleine responsabilité".

(M. King: Hansard, 25 février 1942, page 941)

"A une époque comme la nôtre je ne conçois pas possible pour une administration ayant le sentiment de la nécessité de posséder pleins pouvoirs, de gouverner sans les avoir et si elle est continuellement paralysée par une promesse"...

(M. King: Hansard, 25-2-42, page 945)

Pourquoi me demandait-t-on, M. Laflamme, a-t-il voté en faveur de l'établissement du plébiscite lors du vote sur l'adresse en réponse au discours du Trône?

Voici ce que je dois répondre à cette question.

Tout député qui vote contre le discours du Trône vote "non confiance" au gouvernement. Si le gouvernement est défait sur le vote sur l'adresse en Réponse au Discours du Trône il doit alors démissionner.

Si tous les députés de la Province de Québec avaient voté "non confiance" au gouvernement King, ce dernier aurait été battu, et qui peut m'affirmer que nous n'aurions pas eu un gouvernement d'Union pour remplacer le gouvernement actuel?

De plus, il n'est pas du tout certain que la réponse du peuple du Canada sera AFFIRMATIVE. De nombreux indices me permettent de croire qu'elle peut aussi bien être NEGATIVE. Alors, pourquoi ne pas donner aux électeurs une autre occasion de se prononcer encore une fois, contre la conscription pour service outre-mer?

Il est certain que nous nous trouvons en face d'un dilemme: si nous votons "oui" nous pourrions avoir la conscription. Que faire? Entre deux maux choisissons le moindre. M. Laflamme ne demande pas d'être libéré de ses engagements. Plus que jamais je sais qu'il est contre la conscription. Si la conscription devenait nécessaire et si M. King est délogé de ses promesses il pourra la poser au Parlement ce qui veut dire qu'elle serait probablement adoptée après un débat qui creuserait à des profondeurs d'âmes le fossé qui existe aujourd'hui entre les deux groupes opposés. D'autre part, si la conscription devenait nécessaire et que M. King ne soit pas libéré, sa démission comme Premier Ministre voudrait dire une élection générale. Et alors? le peuple qui, lors d'un plébiscite, se serait prononcé contre la conscription ne se prononcerait-il pas encore contre la même mesure? La voix du peuple n'est-elle pas souveraine?

Ce soir, le 17 il y aura assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny. Je regrette de dire en passant qu'elle se fourre le nez bien souvent dans des choses qu'elle ne connaît pas. Un conférencier demandera de voter "non". C'est son droit.

Je répète: King a dit: "le vote est libre."

Dans d'autres endroits de la province, c'est la Ligue pour la Défense—sic—du Canada. Un groupe formé pour mêler les cartes.

Il y a aussi le parti "Canadien". Il compte son unique fondateur comme membre.

Mais vous pouvez vous poser cette question: "Qu'est-ce que tout ces gens-là connaissent des affaires du Canada par les temps qui courent?"

Pourquoi ne sont-ils pas à la place de King, de Cardin?

Pour ma part je demande à la population de demeurer calme. Nous n'avons pas encore la conscription et ce ne sont pas les maîtres agitateurs en eau trouble qui, saisissant au vol le plébiscite actuel pour mousser leur petite affaire, éviteront à notre jeunesse les horreurs d'une loi de conscription. Je le répète encore une fois: il n'y a qu'un seul homme sur la scène fédérale qui puisse diriger, dans l'harmonie et l'équilibre, l'effort de guerre du Canada: le T. H. Mackenzie KING. Je conseille pour ma part à tous ceux qui ne veulent pas la conscription pour service outre-mer de ne pas faire exprès pour grignoter et ébranler le prestige de cet homme. Aujourd'hui M. King nous laisse libre de voter affirmativement ou négativement lors du prochain plébiscite. Profitons de cette latitude sans travailler à miner l'influence du gouvernement d'Ottawa; profitons-en dans l'ordre et la paix, sans animosité et sans acrimonie mais avec fermeté devant la gravité de l'heure. Plus tard, alors que les canons se seront tus, que les fumées du combat se seront dissipées, que le règlement des comptes viendra, il sera temps de juger vos hommes publics devant leurs oeuvres. D'ici là unissons les énergies en un seul faisceau et centralisons nos efforts vers la solution des problèmes de l'heure sans préoccupation d'utilitarisme politique.

Malheur à ceux qui veulent profiter des inquiétudes des mères et des jeunes gens dans un but de honteuse spéculation politique.

G. M.

L'OPINION D'UN JOURNAL D'OTTAWA

Sans aucun plébiscite, la démission du premier ministre King pourrait délivrer immédiatement le gouvernement des entraves qui lient son pouvoir. Un autre premier ministre serait en mesure d'agir sans exposer l'autorité constituée du gouvernement à être diminuée par un plébiscite. On n'aurait sans doute jamais dû se plier à un plébiscite, mais dans le cas d'un vote négatif, la réponse immédiate devrait être la démission de M. King. Lorsque l'existence même du Canada est en jeu, il est d'importance vitale que le gouvernement soit entre les mains d'hommes d'Etat possédant de pleins pouvoirs légaux et constitutionnels. Il est temps que le gouvernement de parti cède la place au Canada à un gouvernement de guerre.

(Ottawa Citizen, le 9 avril 1942).



● LA NOUVELLE RETRAITE DE RUSSIE. — La rentrée des armées russes à Rostov-sur-le-Don a rendu définitivement l'initiative des opérations au maréchal Timoshenko, le brillant stratège soviétique. Appuyé sur Rostov, le Maréchal a poursuivi son offensive en Russie méridionale et les plans de la stratégie allemande ont été réduits à néant. Cette photo montre les habitants de Rostov acclamant les troupes russes victorieuses entrant dans la ville.

Photo—Service de l'Information

Nous avons des chefs

Les détracteurs du régime démocratique se plaisent souvent à évoquer la boutade fameuse d'un ne sait plus quel militaire ou quel politicien français: "Je suis leur chef... il faut bien que je les suive!"

On ne pourra pas dire que les chefs du Canada français manquent en ce moment de courage ou d'esprit d'autorité.

Le plébiscite du 27 avril pose à tous les Canadiens, et particulièrement aux Canadiens français, un problème d'une extrême gravité. On exagère à peine en disant que c'est tout l'avenir du petit peuple canadien-français qui se jouera pour cinquante ans dans une seule journée. Nous saurons, le 27 avril, si nous sommes un peuple adulte qui a conscience de ses devoirs d'homme, et nous saurons passer partout la tête haute en traitant d'égal à égal avec tous les autres Canadiens, fiers et forts en face du meilleur d'entre eux.

C'est l'hon. M. Cardin qui a donné le mot d'ordre dans sa vibrante adresse à la radio jeudi soir dernier. Lorsque M. Cardin parle aux siens, il s'appuie sur 32 années d'expérience politique acquise sur le terrain le plus scabreux pour nous: celui d'Ottawa. Lorsque M. Cardin nous dit: "C'est pour vous et les vôtres que vous répondrez oui," il faut l'en croire.

Le même jour, presque à la même heure, l'hon. M. Godbout n'hésitait pas à s'affirmer nettement à l'Assemblée législative, sans se préoccuper des traquenards démagogiques que lui tendait l'opposition.

Si M. Godbout était un passillanime, un de ces faux hommes d'Etat qui disent: "Je suis leur chef... il faut bien que je les suive!" il aurait toutes sortes de bonnes raisons à faire valoir pour tirer son épingle du jeu. Il lui suffirait de dire: "C'est une question fédérale. Je n'ai pas à prendre parti en public. La question m'intéresse comme simple citoyen, voilà tout."

Mais M. Godbout a une trop haute conscience de son devoir pour essayer de s'y soustraire aussi commodément. Il a longuement réfléchi aux conséquences d'un: "Non", et, sans violenter l'opinion de personne, sans dieter de ligne de conduite à qui que ce soit, il nous demande de réfléchir aussi sobrement que lui. Pouvons-nous refuser de le faire?

Et quel est le Canadien français, même anticonscriptionniste enragé, qui dans les conjonctures actuelles ne reconnaît pas, au moins secrètement, la sagesse de ce mot de M. Godbout: "Il y a un homme dans le pays qui a ma confiance cent pour cent, et c'est Mackenzie King."

Si ce n'est Mackenzie King, qui sera-ce donc? M. Hanson? Mitch Hepburn? Le colonel Drew? George McCullagh du *Globe and Mail* de Toronto avec sa fameuse Leadership League? Nous serions bien arrangés!

Vendredi soir dernier, l'hon. M. Saint-Laurent, ministre de la Justice, a parlé à son tour de la grande question de l'heure. M. Saint-Laurent est venu tard à la vie publique. Sa vie entière, il a été un homme de loi, un homme d'étude et de réflexion. Il est entré dans la vie publique non par goût mais par devoir. Et il nous dit aujourd'hui: "Ce n'est pas l'unité mais l'existence même du Canada qui est en jeu comme nation libre."

M. Saint-Laurent vivait tranquille. La vie publique ne lui apporte que tracasseries et sacrifices. Il aurait pu s'abstenir, rester chez lui, surtout à une heure aussi difficile pour tous ceux qui ont charge de gouverner. Mais il a entendu l'appel du devoir. Pouvons-nous douter que son discours soit celui d'un homme sincère qui aime les siens?

Dans les cadres du parti libéral, d'autres chefs de file ont parlé ou parleront. Samedi soir, c'était à la radio M. Thomas Vien, vice-président de la Chambre des Communes. Demain soir, M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont, parle à son tour.

Enfin, partout dans la province, dans les assemblées, à des dîners, dans des clubs ou des cercles, des hommes politiques risquent leur avenir pour parler au peuple ce qu'ils croient être le langage de la raison.

A une heure grave de notre histoire, il ne sera pas dit que les Canadiens français ont manqué de chefs courageux, de chefs dignes d'eux.

"Le Canada"

● Le plafonnement des prix coûte encore moins cher que l'inflation

Ottawa. (BUP). — Il en coûtera moins de \$100,000,000 au trésor fédéral pour maintenir le plafond des prix au cours de la présente année, ont révélé récemment les hauts fonctionnaires du ministère des Finances.

Cette déclaration a été faite pour mettre fin à une rumeur qui a couru en plusieurs points du pays, notamment à Toronto et à Montréal, et qui laissait entendre que les subsides nécessaires pour maintenir le plafond des prix s'élevaient à 4 ou 5 cent millions.

Un porte-parole du ministère des Finances a déclaré qu'il était tout à fait impossible que le maintien de la politique de plafonnement coûte plus cher que n'aurait coûté l'inflation.

On compte sur la collaboration de plus en plus étroite du gouvernement des Etats-Unis pour aider le maintien de cette mesure. On espère en particulier que les Etats-Unis maintiendront le plus rigide contrôle sur le prix des matières

UN MEILLEUR SERVICE POUR LA COTE-NORD

Grâce aux démarches faites par l'honorable Edgar Rochette, c. r., ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries Maritimes, et représentant du comté de Charlevoix-Saguenay à la législature provinciale, les résidents de la Côte-Nord bénéficieront, l'été prochain, d'un service de transport maritime encore supérieur à celui qu'on leur a donné jusqu'ici.

Les nouveaux itinéraires des bateaux de la Clarke Steamship Co., que l'honorable M. Rochette a obtenus, tout en étant à l'avantage du trafic passager de la Côte, permettront en outre d'assurer une expédition plus rapide vers les grands marchés, du saumon et du flétan des pêcheurs du comté.

M. Desmond-A. Clarke, président de la compagnie, vient de faire tenir à M. Rochette un mémoire concernant les nouveaux itinéraires du "Gaspésia" et du "Sable I". En voici la substance:

La compagnie a fait des arrangements pour faire le service de Corner Brook, Terre-Neuve, avec un autre bateau, afin de permettre au "Gaspésia" de se rendre à Havre Saint-Pierre trois fois par mois au lieu de deux. Tous les deux voyages, ce bateau descendra jusqu'à Natashquan. De plus, il est entendu que toutes les cabines — à l'exception de quatre qui seront réservées aux touristes — seront mises à la disposition des gens de la Côte et des personnes qui s'y rendront pour affaires.

De son côté, le "Sable I" n'ira plus à Rimouski. Il partira de Montréal, fera escale à Québec puis filera directement à Sept Îles où il fera jonction avec les bateaux de la compagnie de Transport du Bas St-Laurent qui se chargeront de transporter à cet endroit les passagers et le fret provenant de Rimouski, de Matane et des ports du Haut-Saguenay.

● Le vétérinaire a de ces comparaisons!

Brewdley, Ecosse, (BUP). — "Oui, mes amis, si vous voulez plaire à votre femme et obtenir d'elle tout ce que vous voulez, flattez-la. C'est la même chose pour les cochons, surtout si vous les flattez derrière les oreilles. Il faut gagner l'amitié de ses bêtes."

Voilà ce qu'a dit l'autre jour le médecin vétérinaire J.-A. McLaughlin aux habitants de Brewdley auxquels il démontrait tous les avantages de l'engraissement d'un cochon avec les restes de la cuisine. Au lieu de jeter l'eau de vaisselle et les restes de la table, engraissez un cochon, disait-il, cela ne vous coûtera presque rien. Et surtout, n'oubliez pas de le traiter avec douceur, tout comme votre femme, pour en obtenir un bon rendement.

nombre, 9,350 se sont enrôlés pour service outre-mer dans l'une des trois armes.

La province de Québec a plus d'hommes engagés pour service au pays que toutes les autres provinces du Dominion. Elle a même dépassé de 1,146 hommes le contingent prévu. La Saskatchewan l'a dépassé de 285, le Nouveau-Brunswick de 225, la Nouvelle-Ecosse, de 19; le Manitoba, de 14; l'Île du Prince-Edouard est arrivée juste; l'Ontario est arrivée en déficit de 53; l'Alberta, de 40 et la Colombie canadienne, de 24.

● Assurez votre sécurité future en épargnant aujourd'hui. Achetez des certificats d'épargne.

M. Rochette poussera la consommation du poisson

L'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, a annoncé samedi dernier qu'il allait lancer, cette année, une vaste campagne de publicité en faveur du poisson de la province de Québec.

"Le Canada est le seul pays au monde où l'on mange par individu, moins de 10 livres de poisson annuellement", a-t-il dit dans une causerie prononcée au déjeuner hebdomadaire du club de Réforme. "Et cependant, la production et le marché sont organisés de façon telle que l'on peut toujours et partout se procurer du poisson de toute première qualité."

M. Rochette a montré que grâce à la méthode de congélation rapide, on peut maintenant garder pendant des mois du poisson gelé sans qu'il perde rien de sa saveur. Dès sa capture par le pêcheur, le poisson est préparé et soumis à un froid de 30 degrés sous zéro. Cette congélation est si rapide que la chair reste absolument intacte avec tous les éléments qui en font la saveur. Lorsque le poisson est ensuite dégelé pour la cuisson, il possède l'exactement les mêmes pro-

priétés que s'il venait d'être pêché.

Pour rendre possible un pareil résultat, il a fallu perfectionner l'outillage mis à la disposition des pêcheurs par le département. Il y a actuellement en Gaspésie, 35 entrepôts frigorifiques et 90 neiges.

"C'est avec fierté que je le proclame", dit-il, "nous avons la plus belle organisation de frigorifiques au monde. Ces entrepôts peuvent congeler 136 tonnes de poisson par jour. Ils peuvent en conserver 10 millions de livres à la fois."

Le département des Pêcheries maritimes vient d'ouvrir une cuisine de démonstration à 67, Grande-Allée, Québec. Mlle Camille Bazin y enseigne l'art d'appréter le poisson.

On s'efforcera aussi, cette année, de développer la mise en conserve afin de remplacer, sur les marchés d'Amérique, les poissons qui venaient d'ailleurs que du Québec.

Le ministre rendit hommage à la compétence et au dévouement de son sous-ministre, M. Arthur Labrie, D.Sc. Il parla aussi brièvement du département des Mines.

● "Vos amis les médecins"

La personnalité biologique

La médecine qui, nous l'avons déjà vu, a pour but principal, non pas tant de guérir la maladie que, en la combattant sous toutes ses formes, en la prévenant surtout, de défendre, de protéger la santé, individuelle et collective, de la rétablir et de la créer s'il le faut, — est, en premier lieu, affaire de biologie.

De biologie et non de physiologie car celle-ci est une science surtout expérimentale et analytique: elle isole un organe dont elle veut étudier le fonctionnement, — tandis que la biologie, au contraire, "remet" l'organe en place et considère l'ensemble, ayant, en quelque sorte, un point de vue plus synthétique et moins artificiel.

A la base de la médecine, la physiologie est l'étendue du fonctionnement des organes considérés séparément, — la pathologie, celle du corps malade. — on peut dire de la biologie, qu'embrassant du mieux possible l'homme total, elle conduit le plus efficacement à la science de la santé, dans le sens large du mot.

La biologie, étymologiquement, est considérée à l'étude de tous les phénomènes vivants. Tout ce qui vit, participe d'une même vie. La seule différence que connaît la nature est celle entre la vie et la mort. Et de la découle logiquement que la préface naturelle à toute médecine est l'étude de tout le règne vivant. L'histoire naturelle est la première initiation que doit recevoir le médecin. Elle le conduit à se pénétrer de cette notion souveraine de l'unité de la nature vivante.

Buffon, le grand naturaliste français a écrit: "La terre fait les plantes, la terre et les plantes font les animaux, la terre, les plantes et les animaux font l'homme", — ce qui revient à dire que l'homme ne peut être compris qu'en fonction de ses parentés biologiques — que c'est en biologiste que le médecin doit aborder l'homme.

Il faut cependant bien saisir que la biologie n'est encore qu'une science à son début. Bien que dans son domaine de très grands savants, Harvey, Lavoisier, Claude Bernard et quelques autres — aient atteint déjà à de merveilleux résultats, en dépit de l'état d'avancement remarquable, à l'heure actuelle, des études biologiques, le champ est immense encore des recherches à faire pour découvrir, analyser, isoler et étudier les forces réelles qui commandent à la vie et à l'évolution des êtres vivants.

Un être vivant, un corps humain est composé d'innombrables cellules et c'est l'harmonie qui règne entre elles toutes — et qui demeure toujours un prodigieux mystère — qui constitue la personnalité biologique de chacun de nous. Toutes les cellules qui composent notre corps concourent à la réaliser.

Mais cette personnalité biologique — le mot le dit lui-même — a un caractère strictement individuel, personnel. Il n'y a pas deux d'entre nous qui possèdent la même. Chaque homme a son équilibre qui lui est propre et qui est fait de multiples facteurs: hérédité, tempérament, psychisme, fonctions nerveuses, glandulaires, etc... La santé de chaque individu est définie par rapport à ses équilibres personnels, à sa personnalité biologique.

Les origines de la personnalité biologique sont trouvées pour une part dans le domaine demeuré mystérieux de l'hérédité. Mais l'hérédité n'intervient pas seule dans la formation de la personnalité biologique car l'influence du milieu et des circonstances joue aussi sur elle un grand rôle. A tous les âges la personnalité biologique subit des adaptations différentes: celle de l'enfant, qui continue celle des parents, se poursuit chez l'adulte, mais aucune n'est absolument semblable à l'autre.

L'alimentation, les infections, les intoxications, de même que les microbes qui envahissent le corps humain dès sa naissance ont enfin leur part dans cette modification constante.

Mais si multiples que soient les influences qui s'exercent sur notre personnalité biologique originelle, elles n'arrivent pas à uniformiser les individus, à faire avec la matière vivante un type à composition toujours comparable. Chaque être humain est pratiquement unique: c'est le premier et le dernier identique à lui-même.

Nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas de maladie, mais des maladies — et cette vérité est prouvée, confirmée, rendue plus évidente chaque jour par des recherches biologiques. Certes les lois générales de la médecine, de la science médicale valent partout et régissent dans les phénomènes, mais leur application et leurs résultats varient dans chaque cas particulier.

(Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



A TABLE

C'est Bossuet, le grand évêque, qui écrivait dans ses Mémoires sur l'Évangile: Manger et boire ensemble est parmi les hommes une marque de société; on entretient l'amitié par cette douce communication, on partage ses biens, ses plaisirs, sa vie même avec ses amis; il semble qu'on leur déclare qu'on ne peut vivre sans eux et que la vie n'est pas une vie de société.

Vivre en société, c'est sans doute, vivre sous le même toit mais c'est surtout s'asseoir à la même table.

REPAS EN FAMILLE

Malheureusement, notre siècle qui multiplie les banquets extérieurs, fait délaisser pour les restaurants la table de la famille.

La famille, voilà la société modèle, cellule de toutes les autres.

Et nous ne saurions dire quelle importance a la table de famille pour garder unis entre eux les parents et les enfants, pour développer l'esprit de famille.

Servir comme il convient, être prévenant pour ses voisins, manger et boire de manière à ne choquer personne, à témoigner même son respect à tous, converser, tout en mangeant de manière à être aimable, voilà autant de choses qui exigent la pratique constante de la charité, de cette fleur de charité qu'est la politesse.

Aussi n'y a-t-il rien, qui ait été réglé par tout un code comme la manière de manger à table.

C'est à table qu'on reconnaît un homme poli, un civilisé, un homme capable de s'oublier lui-même pour faire plaisir aux autres.

A mesure que les mœurs se sont affinées, les délicatesses dans la manière de manger se sont multipliées.

Aussi est-ce à table que les parents, la maman surtout, doivent, s'ils veulent faire des gentilshommes de leurs enfants, s'occuper d'éducation.

Il s'agit de petits détails. Mais c'est par les petits détails que l'éducation des grandes vertus se fait.

LE LANGAGE DES SOURCILS

Allons bos! il ne suffit pas que nos yeux "parlent". Encore faut-il que les sourcils aient voix au chapitre, si j'ose m'exprimer ainsi. Autrement dit, pour étudier le caractère d'autrui on nous recommande expressément de tenir compte du dessin et de la disposition, de ces ornements naturels du visage humain.

Sachez donc les interpréter suivant les règles de l'art. Ce n'est pas bien sorcier d'ailleurs. Les sourcils sont-ils bien horizontaux... Ils indiquent un esprit ferme et actif. Légèrement incurvés, c'est encore l'indice de beaucoup de fermeté, tempérée toutefois par une excellente nature.

Touffus et broussailleux, les sourcils dénotent, paraît-il, un tempérament vif et assez mal contrôlé. Mince ou mal tracés, ils signifient faiblesse et indifférence. Réguliers et épais, jugement sûr et grand bon sens. Arqués et irréguliers, fortes dispositions pour l'étude ou la science. Se rejoignent-ils à leur naissance? esprit incertain, mais plutôt enclin aux bons penchants. Sont-ils très écartés? tempérament calme et bon enfant. Se rapprochent-ils des yeux? Plus il en seront rapprochés, plus l'énergie est leur propriétaire. Leur couleur même ne serait pas négligeable. Foncés, c'est signe de force, et s'ils sont comme déteints, cela dénote une faible constitution.

FEMME

"Fragilité, ton nom est femme" — Shakespeare.

La femme qui se jette à la tête des hommes, se trouve bientôt sous leurs pieds. — Louis Desnoyers.

Combien de femmes se mariaient-elles, si, dès le premier jour, leur fiancé apparaissait sans masque, étalant son âme à nu, chargé de tous les vices d'un passé qu'elles ignorent. — Paul Brulat.

Dans toute femme, il y a un ange qui veille, une rose qui dort, une mère qui attend.

La femme est le paradis des yeux l'enfer de l'âme, le purgatoire de la bourse.

Les larmes sont le fort des femmes. — Saint-Evremond.

Et François Ier inscrit sur le panneau d'une fenêtre de Chambord:

Toujours femme varie.

Et bien fol qui s'y fie.

Les défauts ont été donnés aux femmes pour mettre à l'épreuve les qualités des hommes.

Les larmes de femmes leur coûtent peu, et leur rapportent beaucoup.

Existe-t-il une femme, une seule! qui n'ait étouffé un roman dans son cœur? — M. Alanic.

La femme est: l'addition des beautés, la soustraction des portemonnaies; la multiplication du genre humain; la division du cœur humain.

• Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigue
- Nervosité
- Douleurs de dos, de reins
- Irrégularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée. 1570, rue St-Denis, Montréal



1566, rue St-Denis, Montréal.

ETIQUETTE DE LA TABLE

Quelle est la place d'honneur à table?

Pour une femme, la droite de l'hôte.

Pour un homme, la droite de l'hôtesse.

Qui doit être le premier servi?

L'hôte d'honneur est généralement servi le premier, surtout si c'est une personne de haut rang. Les trois principaux mets—soupe poisson et viande—doivent être d'abord servis au convive d'honneur, mais les autres services peuvent être commencés par la personne qui est assise à la gauche de l'hôte ou de l'hôtesse.

Il existe une tendance croissante de toujours servir l'hôtesse la première, puis de commencer à sa droite et de continuer à servir ce côté de la table, après quoi l'on sert le côté gauche de la table.

Quel avantage y a-t-il à servir l'hôtesse la première?

Elle met les convives à leur aise en commençant à manger aussitôt qu'elle a été servie.

Elle indique par son exemple comment se servir du plat présenté.

Quand une personne doit-elle commencer à manger à un repas de cérémonie?

Dès que l'hôtesse a été servie. Il n'est plus de mise d'attendre pour cela, que les convives aient été servis.

Comment la soupe se mange-t-elle?

On doit plonger la cuiller dans la soupe et la remplir en poussant le côté extérieur vers le centre de la table. On la porte ensuite à la bouche en approchant le côté intérieur et non la pointe.

Est-il bienséant de casser du pain ou des biscuits dans sa soupe?

On ne doit jamais le faire. La seule chose qui doit être ajoutée à la soupe, outre le poivre et le sel, est du fromage râpé, que l'on passe parfois dans un bol, après que la soupe a été servie.

Est-il convenable de pencher

• Même les mamans dans les usines de guerre

Ottawa, (BUP). — Afin de recruter un plus grand nombre de femmes pour travailler dans les usines de guerre, le gouvernement s'occupe d'organiser des pouponnières où les mamans déposeront leur bébé en toute sécurité.

On croit que la garderie d'enfants sera la solution du problème des mères appelées par le gouvernement à servir dans les usines. Le premier ministre l'hon. Mackenzie King considère l'établissement des pouponnières comme une première nécessité, un devoir du pays envers les femmes qui le servent.

Le Toronto Welfare Council s'intéresse déjà à cette organisation et le gouvernement d'Ontario vient de passer une loi autorisant les municipalités à ouvrir des crèches. On ne sait pas encore exactement comment le gouvernement procédera à la création et au maintien des garderies d'enfants.

L'importance du travail féminin dans les usines de guerre prend une envergure croissante chaque jour. Il reste encore, évidemment, des tâches qui nécessiteront la main-d'œuvre masculine. La politique du gouvernement tend à employer le plus grand nombre de femmes à la production de guerre afin de réserver aux hommes les durs travaux et la défense du territoire.

son assiette à soupe?

C'est absolument inconvenant.

Comment le pain ou les petits pains se mangent-ils?

Rompus un à la fois, les morceaux doivent être burrés et portés à la bouche avec les doigts.

Quels sont les aliments qui se mangent avec les doigts?

Les olives, le céleri, le gâteau, les amandes salées, les artichauts, les fruits et les bonbons.

GARE A L'APPARENCE PREMATUREE DE VIEILLESSE

La nervosité — résultant sans doute de l'énerverment que cause la guerre — occasionne l'apparence de rides prématurées autour des yeux, autour du nez, aux coins de la bouche. Il ne faut pas permettre à ces lignes de s'accroître, de s'incruster sans quoi on ne saurait plus les effacer.

Dès que votre miroir révèle les premiers signes de ces lignes, hâtez-vous de vous procurer une crème onctueuse vitaminée aux vitamines "F" pour en masser les lignes malvenues du matin. J'insiste sur le fait que votre crème doit contenir des vitamines "F", parce qu'il est prouvé que ces vitamines sont les seules qui peuvent atteindre les couches profondes de la peau par application externe. Ne vous contentez pas de demander une crème vitaminée parce qu'elles le sont toutes, sans exception, puisqu'elles sont à base de saindoux. Les vitamines "F" ne sont pas dans ces crèmes au naturel. Il faut les ajouter. Il faut donc insister pour que la crème de nuit que vous achetez comporte bien des vitamines "F". Il en existe plusieurs sur le marché.

De telles crèmes servent non seulement pour le visage, mais elles sont excellentes pour guérir les gerçures et la sécheresse de la peau des mains; pour le traitement des coudes rudes et décolorés ainsi que comme massage pour les pieds fatigués et endoloris. Ce sont donc des crèmes d'usage général des plus utiles — surtout en ce pays où les temps froids occasionnent un assèchement général de la peau.

Mes feuillets, préparés expressément pour les lectrices de ce journal, comportent d'excellents renseignements pour la protection de votre beauté. Ils traitent des soins de vos yeux, des cheveux, de la maigreur

visage, des mains, des pieds, des ou de la graisse excessive, de la sur-pression des enlaidissants poils follets, de l'excès de transpiration et des bustes plats, non développés ou trop plantureux. Je serai heureuse de vous les adresser sur réception d'un timbre de 3c pour chacun. On m'atteint en adressant ses lettres tout simplement à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

N'hésitez pas à me demander ceux de ces feuillets qui vous intéressent et si vous avez quelque problème spécial concernant votre apparence dont la solution vous embarrasse, décrivez-le sans gêne, ni fausse honte et je serai heureuse de vous donner des directives, quant à sa solution. Souvenez-vous qu'on a retenu mes services tout exprès pour vous conseiller. Vous n'avez donc pas à croire que le fait de m'écrire vous oblige de quelque façon que ce soit. Mon seul souci est de vous être utile.

Cousine Blanche.

VOUS VOUS FATIGUEZ FACILEMENT?

Prenez les Gin Pills — le remède pour les reins qui se vend avec garantie de "soulagement ou argent remis" — pour aider à expulser l'excès d'acides qui peuvent être la cause de cette sensation d'indolence, de lourdeur que vous éprouvez. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.



Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules. (Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")

MACHINES A COUDRE

Reconstruites comme neuves

"Singer", "New Williams", "White", Etc.

Ces machines à coudre entièrement reconstruites donneront un rendement et une durée égales à des neuves.

Demandez notre liste de prix

• Aussi:

PIECES DE RECHANGE

Aiguilles, courroies, Etc.

Pour toutes les marques de machine à coudre.

GROS et DETAIL

THE NATIONAL AGENCY Co.

1830, Ste-Catherine Est — Montréal

**LETTRE A
PROSPER**

Mon cher Prosper,
Les gazettes nous disent: de grands spécialistes de la nutrition ont exprimé l'avis que l'objet de leur science sera bientôt considérée comme une question encore plus importante que l'éducation, au point de vue des besoins publics. Il est bien évident qu'en cette troisième année de guerre, la demande de produits agricoles a augmenté et devient plus pressante.

Le docteur Barton, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, a déclaré l'autre jour qu'il y a trois choses auxquelles les producteurs et les cultivateurs de fruits et de légumes devraient donner plus d'attention qu'ils ne font. La première est la bonne organisation de la production; la deuxième est la qualité du produit; la troisième, c'est que le prix d'un produit est réglé par sa valeur pour le consommateur.

En d'autres termes, soigne bien tes pommiers cette année, car la pomme canadienne est l'une des meilleures du monde. Le gouvernement anglais a placé jusqu'à ce printemps les fruits dans une catégorie inférieure, parce qu'ils ne constituent pas un produit essentiel; mais tu verras cela changer bientôt. Les fruits prendront plus d'importance, car on s'aperçoit en Grande-Bretagne qu'il est très difficile de s'en passer, à cause de leur valeur nutritive et de la variété qu'ils apportent à la nourriture. Parlant justement des pommes, le docteur Barton a ajouté qu'un détail encourageant est la possibilité d'en augmenter la consommation intérieure.

L'importance des fruits et des légumes est si grande en Europe que le Reich en dépouille entièrement l'Italie à son profit. Ce n'est pas moi qui le dit, mais nul autre que le ministre italien de l'Agriculture en personne! Et l'humble pomme de terre elle-même, qui est la plus précieuse des plantes alimentaires, est presque disparue des régions dominées par l'Allemagne, car celle-ci en a expédié toutes les réserves à sa population.

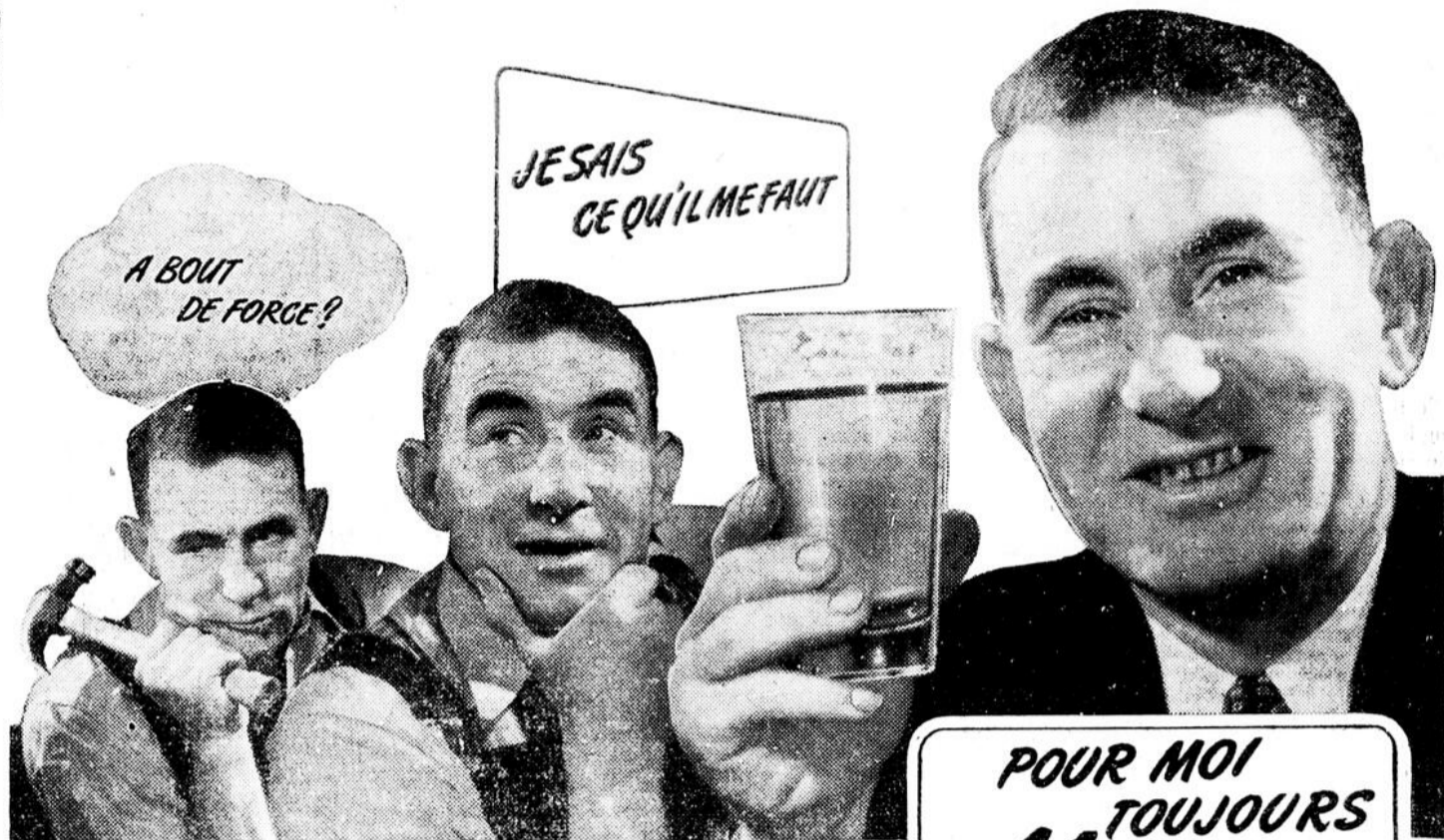
Les rations germaniques sont réduites malgré tout. Les Nazis ont dépouillé tous leurs esclaves. La France, le Danemark, la Norvège, la Hollande souffrent de disette, tandis qu'en Pologne et en Grèce, les gens meurent par centaines de mille.

Hitler avait dit: "L'Ordre nouveau sera un modèle de perfection pour toutes les sphères de la vie". Mais les "sphères de la vie" où manquent les fruits et les légumes, Prosper, on y meurt! L'Allemagne commence à souffrir, tandis que ses victimes souffrent depuis longtemps et que ses ennemis sentent le besoin de se serrer la ceinture.

Telle est la loi de la guerre. La paix réparera-t-elle cette souffrance? Pas une paix hitlérienne, en tout cas. Nous pouvons affirmer, en nous basant sur les principes mêmes du nazisme, qu'en Allemagne avant tout, il n'est ni homme, ni femme, ni enfant qui mangera en sécurité, si Hitler gagne la guerre. Car son système ne pourra jamais que produire l'enrêglement, la terreur et l'appauvrissement universels.

C'est pourquoi il faut gagner cette guerre, aussi bien par tes fruits et tes légumes que par nos armes! Le docteur Barton avait raison encore plus que ses mots ne le signifiaient quand il disait que "le prix d'un produit est réglé par sa valeur pour le consommateur".

Les pommes et les patates ont une telle valeur en Europe qu'elles deviennent sans prix! Cultive-les bien pour nous, tandis que le blocus britannique affame l'Europe. Et cultive-les bien pour l'Europe pour la nourrir après que nous au-



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

● Toute la famille y est

Londres, (BUP). — Lorsque le lieutenant C.-L. Round-Turner, de la Marine royale, fut décoré de la Croix du service émérite au Palais de Buckingham, il vint accompagné de sa mère.

Il est vrai que le lieutenant était un peu confus par tant d'honneurs mais ce n'était pas parce qu'il manquait de cran que sa mère l'accompagnait. C'est que Mme Round-Turner est aussi dans la marine.

Et il y a même plus que cela. Lorsque la cérémonie fut sur le point de commencer, il se produisit un remous dans la foule et l'on vit tout le reste de la famille Round-Turner jouer des coudes pour parvenir au premier rang. Il y avait le père, le frère et les deux sœurs et ils étaient tous dans la marine.

Bien à toi,
Damase.

● Si votre femme pose des revers à votre pantalon ça peut vous coûter \$5,000

Toronto, (BUP). — Les femmes trop parcimonieuses qui entreprendraient de poser des revers aux nouveaux habits que porteront leurs maris seront passibles d'une amende de \$5,000 ou d'un emprisonnement n'excédant pas deux ans.

Des fonctionnaires de la Commission des prix et du commerce ont déclaré que plusieurs femmes à Toronto avaient acheté des pan-

talons pour leur faire poser des revers par leur épouse et ainsi enfreindre la loi des mesures de guerre qui prohibe les revers de pantalons sur les complets de la Victoire. Ils ont ajouté que les femmes doivent se conformer à la loi aussi bien que les tailleurs et que quiconque enfreint cette loi est passible d'une amende de \$5,000 ou d'un emprisonnement de deux ans.

6 Cinq Morts Assis!

Alors, désarmé par tant de candeur, David Dare riposta :

—Etes-vous bien sûr que c'est moi qui étais dans mon tort?

Mais le plus joli des éclats de rire lui fit réponse.

—Je n'en suis pas sûre du tout... Ou du moins si!... J'ai toujours cru, quant à moi, qu'un homme bien élevé devait se reculer pour laisser passer une femme! — Ce n'est pas votre avis?

Et puis, tandis qu'un rire sonnait encore, la jeune fille repartait :

—Mais vous faites une tête d'un grognon!... Bah! personne n'est mort, mon cher?... Venez boire un porto?

Il questionna :

—Où diable, voulez-vous que nous allions le boire?

Et d'abord, qui êtes-vous, mademoiselle? Moi, je me présente: David Dare, Inspecteur de la Sécurité, chargé de la patrouille aérienne...

Il pensait, peut-être, l'excellent garçon, produire quel- que effet, en énumérant ses titres?

La jeune fille riposta, tout simplement :

—Bon!... Bon!... Que vous soyez le cousin du Président de la République, cela n'empêche pas qu'il fait soif!... Vous acceptez un porto, oui ou non?...

—Oui! Mais je répète: où?...

—Eh!... A la Villa Verte, parbleu!...

—A la Villa Verte?

—Mon cher, fit la jeune fille, sans reproche, d'où arrivez-vous?... De la lune?... Vous ne connaissez pas la Villa Verte?... Par là, tenez!

Elle tendait une main mignonne. David Dare vit briller, aux derniers rayons d'un soleil qui descendait à l'horizon, de petits ongles roses qui ressemblaient à des diamants.

Alors, il accepta.

—Allons!... Mais pourquoi connaîtrais-je la Villa Verte?

—Un club d'aviateurs, mon cher!

—Vraiment? Ici?...

—Naturellement, ici!... Pourquoi croyez-vous que j'ai atterri sur ce champ de manoeuvres, si ce n'est pour aller à la Villa Verte?...

David Dare ne répondit pas.

Cette conversation qu'il soutenait avec une jeune fille

Cinq Morts Assis!

ment la voiture de police qui se mettait en rapport avec lui. "Préfères-tu des chaussettes de fil? Quand on a les pieds mouillés..."

David Dare haussa, une fois encore, les épaules.

—Et dire qu'ils se croient drôles les opérateurs!... soupirait-il.

Il appuya sur son manipulateur et répondit :

"Je n'aime pas les demi-mesures... Ni chaussettes de laine... ni chaussettes de fil... Des bas de soie!"

Un remous nouveau interrompit ces expériences télégraphiques, qui devaient ahurir quelque peu, les amateurs qui, à terre, s'efforçaient, assurément, de capter les messages officiels.

Pas commode, cette région, où la forêt et la Seine semblaient s'entendre, à merveille, pour provoquer des remous aériens! Non! pas commode!...

Et David Dare s'affaira à sa manoeuvre...

Un peu plus de gaz, pour donner plus d'élan à l'aviation... Gauchir, aussi!... Eh! eh!... le remous n'aurait pas le dernier mot?

Il regarda le tableau de bord...

L'aiguille du compte-tours indiquait un régime régulier. Les appareils de pilotage sans visibilité demeuraient stables. La circulation d'huile était parfaite...

—Allons!... ça va!... bougonna-t-il. Ils se sont tus, les crétiens de la roulante?

Et puis, brusquement, un juron furieux fusa entre ses lèvres...

—Tonnerre de mille malédictions!...

A l'instant même, un bruit formidable couvrait sa voix...

La chose, aussi bien, ne durait que quelques secondes. Cela se passait si vite, même, que David Dare, avait à peine le temps de comprendre ce qui survenait!

Arrivé d'on ne savait où, tombé d'un nuage sans doute, passant avec la rapidité d'une flèche, un avion venait de le frôler, plongeant devant son propre appareil à une vitesse telle qu'il semblait prêt à s'écraser sur le sol...

Et, naturellement, David Dare devait se cramponner à ses commandes.

Son avion rencontrait, en effet, le sillage de l'autre appareil. En terme technique, il était, ce qui s'appelle "soufflé". Juste ce qu'il fallait pour perdre toute stabi-

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

L'administration des vivres à la commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de décider une fois pour toutes que non seulement le sirop, mais aussi le sucre d'érable est exempt de la loi du prix maximum lorsqu'il est vendu à un conditionneur commercial ou à un marchand. Les prix des deux produits sont néanmoins plafonnés, dans leur vente au consommateur, aux maximums qu'ils ont atteints entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941.

Le prix du bois de chauffage

On a vu la semaine dernière qu'il se fait une enquête générale sur le prix du bois de chauffage. C'est par suite de cette enquête que la commission des prix et du commerce en temps de guerre a fixé des plafonds pour la région de Thetford et le comté de Mégantic, comme elle l'avait fait auparavant pour la vallée du Saint-Maurice, où des marchands avaient dû rembourser leurs clients de la différence entre le plafond établi et le prix qu'ils avaient exigé.

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions les prix fixés pour les comtés fédéraux de Mégantic et de Thetford seulement:

Erable sec: dimension de 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$12 la corde ou \$4 pour 1-3 de corde (soit 8 x 4 à 16). Pour 1-4 de corde (8 x 4 x 12) \$3.25.

Bois dur mélangé: dimension de 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$10.50 la corde ou \$3.50 pour 1-3 de corde (8 x 4 x 16). Pour 1-4 de corde (8 x 4 x 12).

Crôutes (slabs): Le prix établi est le montant le plus élevé demandé par chaque marchand pour chaque catégorie et dimension, entre le 1er et le 15 décembre.

Voici maintenant les nouveaux prix que devront payer les marchands généraux, les marchands de bois ou toute autre personne achetant leur bois d'un cultivateur pour revendre.

Erable: \$7.50 la corde de 128 pieds cubes pour le bois de 15 pouces et \$8.50 pour le bois de 16 pouces.

Bois dur mélangé: \$6 la corde pour le bois de 16 pouces et \$7 pour le bois de 12 pouces.

Bouleau: Bois de 16 pouces, \$5.25 la corde; bois de 12 pouces, \$6.25 la corde.

Tous ces prix sont pour livraisons à l'acheteur au chemin carrossable.

LES ÉPITAPHES CÉLÈBRES

Scarron, le poète burlesque, écrivait, comme il l'a dit lui-même, "un raccourci de toutes les misères humaines". Les douleurs ne lui laissèrent que de rares instants de repos, c'est ce qu'il voulut exprimer en faisant son épitaphe:

"Celui qui ci maintenant dort
"Et plus de pitié que d'envie
"En souffrant mille fois la mort
"Avant que de perdre la vie
"Passant, ne fait ici de bruit
"Prends garde qu'aucun ne l'éveille
"Car voici la première nuit
"Que le pauvre Scarron sommeille."

La malice et la plaisanterie avec une chose funèbre et triste comme la mort sont communes dans le style des épitaphes:

Épitaphe de Robespierre:

"Passant ne pleure pas sur son sort
"Car, s'il vivait, tu serais mort."

—de Piron:

"Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
"Pas même académicien."

—d'un avare:

"Ci-gît sous ce marbre blanc,
"Le plus avare homme de Renne,
"Il trépassa le premier de l'an,
"De peur de donner des étrennes."

—d'un poète:

"Autrefois les vers m'ont pourri;
"Je les nourris aujourd'hui."

—d'un Roger-Bontemps:

"Ci-gît qui fut un franc glouton
"Et but tout ce qu'il eut de rente,
"Son habit n'avait qu'un bouton,
"Son nez en avait plus de trente."

—d'un menteur:

"Accablé par un coup subit,
"Valère a passé l'onde noire,
"C'est un fait que vous pouvez croire,
"Car ce n'est pas lui qui l'a dit."

—d'un paresseux:

"Ci-dessous Antoine repose
"Qui ne fit jamais autre chose."

—d'une épouse:

"Ci-gît ma femme: ah! qu'elle est bien!"



Maintenant, employez la Méthode Vicks Perfectionnée

Pour soulager les rhumes

Partout, les mères découvrent avec quelle facilité on soulage les souffrances des rhumes, au moyen du "massage VapoRub", qui calme la toux, les douleurs ou la constriction musculaires.

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un

cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantés même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTÉ RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

LA PESTE RODE

Les rats dont le nombre semble croître véhiculent le terrible fléau. — Comment s'exerce la propagation — Il faut détruire le rat — Les moyens préventifs.

par Marcel Laliberté
(British United Press)

Depuis le début de la guerre et surtout depuis le bombardement de Londres où la destruction des immeubles des vieux quartiers a fait se disperser aux quatre coins de la ville les bandes de rats qui vivaient depuis des années sans être trop dérangés, les autorités anglaises ont lancé une vigoureuse campagne pour faire disparaître cette engeance. Il ne s'agit pas seulement de protéger les immenses réserves de denrées mais aussi de se prémunir contre un danger terrible: la peste. Le rat est en effet le véhicule de nombreuses maladies contagieuses et particulièrement de ce redoutable fléau.

Ici, au Canada, les rats causent chaque année des dommages énormes aux habitations et aux agglomérations humaines, ils peuvent être, comme en Europe, la cause de terribles épidémies.

Le service scientifique du gouvernement fédéral fait tout en son pouvoir pour empêcher le débar-

quement au pays de rats venant de pays étrangers. Il extermine les rats et les empêche de débarquer des navires océaniques qui les transportent.

Mais le plus formidable des rongeurs et le plus répandu, le rat gris ou surmulot, existe en bandes considérables en notre pays, à la ville comme à la campagne. Il ne se contente pas de détruire des vivres, il constitue aussi un grand danger pour la santé publique. C'est le rat gris particulièrement qui a propagé la peste sur toute la surface du globe. Au quatorzième siècle, près de 25 millions de personnes sont mortes en Europe de la peste noire et en 1907, l'épidémie de peste a causé aux Indes deux millions de décès. On a signalé des cas de peste en Europe et il faut veiller avec grand soin afin que l'épidémie ne se répande pas en nos pays.

Les rats portent aussi le germe du typhus, la "terrible grippe espagnole". Rappelons que les épidémies de typhus ont accompagné presque toutes les grandes guerres. Les cultivateurs qui élèvent des porcs devraient voir à débarrasser leur porcherie des rats car ils propagent la trichinose, qui est portée par le ver Trichina, et qu'ils transmettent aux porcs; l'homme attrape la maladie lorsqu'il mange la chair mal cuite de ces porcs.

La plupart du temps, le rat n'est infecté que de bacilles non virulents de maladies contagieuses. Mais les terribles bacilles retrouvent leur virulence s'ils passent dans un organisme jeune. Et cet organisme c'est celui de la puce qui suce le sang du rat. Avec le sang, le parasite absorbe les bacilles, vient sur l'homme et le pique, lui inoculant le mal dans toute sa force. Tous les rats donnent volontiers asiles à au moins six espèces de puces.

Au sujet de la peste, on a cru jusqu'à ces dernières années que seule la puce du rat transmettait la peste. C'est une puce qui ne vit guère que sous des climats chauds, la "pulex cheopis". Mais les études qui se poursuivent actuellement en Europe ont prouvé jusqu'ici que toutes les puces peuvent transmettre la peste, même la puce du chien. Et toutes ces puces vivent à leur aise sur le rat ordinaire, le surmulot et même le rat musqué.

La peste reste donc un danger pour l'homme, surtout en ces temps de guerre où la désorganisation des services sanitaires en certains pays peut permettre une propagation rapide de l'épidémie. Le rat est le principal véhicule de ce fléau et de nombreuses autres maladies contagieuses. Plus les rats pullulent, plus l'épidémie est à craindre. C'est pourquoi il faut détruire le rat par tous les moyens. Il faut surtout ne pas les attirer.

Et le meilleur moyen de n'avoir pas de rats chez-soi, c'est de pratiquer l'hygiène: ne laisser aucune nourriture à la portée des rats, couvrir les poubelles hermétiquement, ne laisser aucun déchet dans les caves, dans les greniers, dans les cours, boucher hermétiquement tous les trous qui peuvent laisser passage aux rongeurs, griller solidement l'ouverture des égouts, etc.

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY

26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢

Cruche d'un gallon - \$2.05

Chateau-Gai Wines

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

4

Cinq Morts Assis!

lité, s'engager sur une aile, connaître la terrible perte de vitesse... et venir s'effondrer sur le sol!

Rien de tout cela, pourtant, ne se produisit.

David Dare n'était peut-être pas un pilote extraordinaire. Tout de même, il pouvait se targuer d'avoir un sang-froid à toute épreuve. Et ce sang-froid le sauvait en cette minute périlleuse...

Instinctivement, il mettait toute la sauce, puis, poussant le manche en avant, il se laissait tomber, pour gagner de la vitesse.

Moins de deux secondes plus tard, David Dare avait rétabli son appareil.

Tout de même, si le péril était écarté, le jeune homme pouvait s'avouer qu'un instant, il avait redouté la catastrophe!

Et, de nouveau, étant doué d'un caractère... doux il s'emportait d'une colère furieuse:

—Mais, c'est un fou, cet animal là?... Mais, c'est une crapule?... Mais il mériterait qu'on lui retire son permis!...

Il vira court, se pencha sur une aile, chercha l'appareil qui venait de le frôler, et, par miracle, de l'éviter...

Alors, tout de suite, il s'étonna encore.

Cet appareil inconnu, cet avion que l'on semblait piloter en dépit de tout bon sens, avait tranquillement continué sa course!

Il était à quelque distance. Il survolait, à les toucher, les cimes des arbres de la forêt. Ne se préparait-il pas à atterrir, d'aventure?

David Dare jura:

—Mon gaillard, tu ne l'emporteras pas en paradis!... Le temps de te rejoindre... de te filer jusqu'à ton atterrissage... et je t'apprendrai à faire des "queues de poisson" dans le ciel!...

Et puis, il demeura muet, vraiment stupéfait de la manœuvre de l'aviateur qu'il surveillait.

L'appareil, soudain, avait rebondi au ciel. Puis, brusquement, il s'était mis en descente...

Oh! il n'y avait pas à s'y tromper!... Cet aviateur tout bonnement, s'apprêtait à reprendre le sol, sur le grand champ de manoeuvres, qui, à proximité de la maison de la Légion d'Honneur creuse, dans les massifs de la forêt de St-Germain-en-Laye, une grande place complètement chauve.

Cinq Morts Assis!

5

—Eh bien! pensa David Dare, il n'a pas les foies celui-là!... Après m'avoir soufflé de la sorte, il atterrit sous mon nez!...

Et puis, il se mit à rire...

Est-ce que l'on savait, parmi les pilotes, qu'il y avait une patrouille de l'air?... Est-ce que, jusqu'à présent, les routes du ciel n'avaient pas, pratiquement échappé à toute surveillance policière?

Sûrement cet aviateur ne se doutait aucunement de la qualité du pilote qu'il venait de frôler! Il ne devait pas, même, songer qu'il risquait bel et bien un retrait de son permis!...

—Nous allons rire!... pensa David Dare.

Il remit la manette des gaz en avant. Il accéléra sa descente...

Oui, c'était bien cela! L'autre appareil s'orientait face au vent, allait atterrir, atterrissait...

—Pas trop mal!... apprécia David Dare. Mais on va faire mieux!...

Il imita la manoeuvre. Il fut, lui aussi, à quelques mètres du champ de manoeuvres, et, doucement prit contact.

L'appareil qu'il poursuivait roulait encore, que David Dare, cabrant ses plans pour freiner, s'arrêtait lui-même.

D'un bond leste, le jeune homme sauta sur le sol.

—On va rire!... répétait-il.

L'autre appareil venait, enfin, de stopper. Leste aussi, l'aviateur enjambait la carlingue, sautait à terre, et venait au-devant de lui.

Alors, David Dare s'immobilisa...

De nouveau, un étonnement le saisissait!

Il voyait, devant lui, la charmante silhouette d'une jeune fille. Elle venait de dégraffer la mentonnière de son passe-montagne. Des cheveux blonds s'en échappaient... Et elle riait!... elle riait!...

Courant au-devant de lui, David Dare vit l'inconnue agiter joyeusement la main: "Bonjour?"... demandait-elle. Je vous ai soufflé, hein?

Et, avant qu'il répondit: Figurez-vous que je ne vous avais pas vu du tout!... Un maudit petit nuage m'avait avalé... Et je me croyais beaucoup plus haut!... Dites donc, vous avez failli me faire tuer!...

AGRICULTURE ET COLONISATION

Les nouveaux colons auront en 1942 les mêmes avantages que par le passé

Il n'y aura rien de changé dans nos plans de colonisation, déclare l'honorable Adélaré Godbout. S'il y a lieu, le gouvernement provincial assumera lui-même la part jusqu'ici payée par Ottawa, pour l'établissement des colons d'après le plan Fédéral-Provincial.

"Tous les aspirants-colons désireux de s'établir en 1942 dans les régions nouvelles de cette province bénéficieront absolument des mêmes avantages que par le passé."

L'honorable Adélaré Godbout, Premier Ministre et ministre de la Colonisation, vient d'en donner l'assurance dans une déclaration remise aux journalistes, ces jours-ci. C'est là une bonne nouvelle qui réjouira certainement tous ceux qui s'intéressent à la colonisation chez-nous.

Comme on le sait, tous les nouveaux colons, établis dans Québec, au cours des dernières années se partagent en deux plans d'établissement qui se complètent l'un l'autre, soit le plan Fédéral-Provincial, dont peuvent seules bénéficier les familles nécessiteuses ou sur le point de le devenir, et le plan Provincial qui s'applique aux colons célibataires et aux familles qui ne sont pas strictement nécessiteuses.

D'après le plan Fédéral-Provincial, le gouvernement d'Ottawa contribuait jusqu'ici pour 1/2 dans l'allocation de \$1,000, attribuée à chaque famille qui entreprenait la mise en valeur d'un lot de terre dans une région nouvelle. Grâce à une entente renouvelée pour deux ans en 1940, le gouvernement fédéral a contribué en 1941 à l'établissement de 400 familles. Québec fut la seule des neuf provinces canadiennes à bénéficier de cet avantage l'an dernier. Mais, cette année, malgré les instances des autorités du ministère de la Colonisation, et celles de l'honorable Premier Ministre personnellement, les autorités fédérales hésitent encore à revenir sur leur décision de cesser toute contribution au Plan Fédéral-Provincial d'établissement. On allègue que cette aide était accordée en vertu de la loi pour remédier au chômage et que, dans les circonstances actuelles, il n'y a plus lieu d'affecter d'autres sommes à cette fin. Cette politique d'abstention a d'ailleurs été adoptée depuis un an à l'endroit des autres provinces, tel que déjà mentionné, et il paraît difficile d'obtenir à ce sujet la continuation d'un traitement de faveur pour notre province.

Par contre, les aspirants-colons ont besoin de connaître dès maintenant, et de façon certaine, quels sont les avantages dont ils pourront bénéficier cette année, en donnant suite à leur projet d'établissement en pays de colonisation. C'est pourquoi l'honorable M. Adélaré Godbout a déclaré ce qui suit :

"Nous considérons la colonisation chez-nous comme une oeuvre essentielle et nous nous sommes toujours efforcés d'en assurer le progrès. Son développement constitue à l'heure présente une sage mesure de prévoyance, susceptible d'atténuer nos difficultés d'après-guerre."

"Il ne semblerait donc pas juste que la colonisation ralentisse dans cette province pour la seule raison que le gouvernement fédéral entend cesser toute contribution aux provinces en vertu d'une loi de colonisation-chômage adoptée en 1932."

"Nos colons et futurs colons peuvent donc être assurés, dès maintenant, qu'il n'y aura rien de changé en 1942. Ils jouiront des mêmes avantages que par le passé."

"Ceux qui étaient susceptibles de bénéficier du plan Fédéral-Provincial (contribution de \$1,000 par établissement) verront leur demande considérée de la même manière et en vertu de la même réglementation en vigueur au cours de l'année 1941."

"Les sociétés diocésaines de colonisation continueront, comme par le passé, à recevoir les demandes des aspirants-colons, et l'acceptation finale de tous les colons recommandés par les sociétés diocésaines continuera à relever des autorités provinciales ou plus exactement de la Commission du Retour à la Terre."

"Advenant, de la part des autorités fédérales, un refus définitif de continuer leur contribution d'un tiers au plan connu sous le nom de Fédéral-Provincial, le gouvernement de cette province assumera lui-même la part jusqu'ici défrayée par le Dominion, en rapport avec chacun des nouveaux établissements qui se feront en vertu du même plan."

"En somme, nous le répétons, il n'y aura absolument rien de changé quant aux avantages offerts aux nouveaux colons, en vertu du plan Fédéral-Provincial actuellement en vigueur et qui, avec ou sans aide du gouvernement fédéral, sera maintenu en vigueur au cours de l'année fiscale 1942-1943."

"Nous continuerons à accorder la préférence aux familles nombreuses, et nous croyons que, par suite de la saine administration dont nous avons doté la province, nous pourrions répondre à toutes les demandes qui nous seront faites en 1942, en conformité toujours avec les règlements déjà établis."

"Il est bien entendu que le plan Provincial demeure accessible à toutes les catégories de colons qui désireront s'en prévaloir."

"Nous profitons de l'occasion pour engager de nouveau les colons déjà établis à persévérer sur leur lot. Leur travail sur la terre est aussi profitable à l'effort de guerre commun que leur présence dans l'industrie. D'ailleurs, la guerre et le travail qu'elle procure ne dureront pas toujours, et les lendemains pourraient être décevants pour les colons qui se seraient laissés détourner de leur tâche."

LE JARDINAGE ET CONSERVES

En ce qui concerne le jardinage, l'Office du ravitaillement en produits agricoles est d'avis que l'on devrait encourager tous les groupements ruraux à se suffire en légumes en autant qu'il est possible de le faire. Si tout le monde s'approvisionnait de légumes autour de chez-soi, il se ferait beaucoup moins de transports inutiles et la famille dépenserait moins d'argent. On ne recommande pas actuellement d'augmenter le nombre des jardins potagers de ville, pas plus que des jardins communaux. Il reste suffisamment de graines de légumes pour 1942, mais il y a certaines récoltes cependant dont la provision est au-dessous de la normale et il serait bon de maintenir une réserve en cas d'une mauvaise récolte de graines. Il y a aussi cette autre considération que les engrais chimiques et les solutions pulvérisantes sont faites avec des matériaux essentiels dans la guerre et il est important d'éviter tout gaspillage dans leur emploi, dit l'Office. D'autre part, on ne désire pas décourager ceux qui ont jusqu'ici bien cultivé un jardin communal ou privé. En fait, on devrait les encourager à maintenir leur production.

Quant à la fabrication de conserves de fruits et de légumes chez-soi, il serait bon de la développer en autant qu'on peut le faire avec les moyens et le matériel dont on dispose, dit l'Office. On sait cependant qu'il y aura tout juste assez de nouveaux anneaux de caoutchouc et de bocaux de verre pour une production normale. On croit également qu'il ne serait pas sage d'encourager les consommateurs à faire des conserves de légumes non acides à la maison s'ils n'ont pas d'autoclaves et comme la production d'autoclaves est limitée, ceux-là seulement qui ont ces appareils ou qui se sont servis avec succès du procédé d'eau chaude dans le passé seront en mesure de faire des conserves de légumes cette année. En ce qui concerne les fruits et les tomates que l'on peut bien préparer par le chauffage à l'eau, l'Office donnera des conseils si cela est nécessaire, bien à temps pour que l'on puisse mettre en réserve tout surplus prévu au cas où il se produirait une réduction inattendue dans les boîtes de fer blanc, ou une augmentation imprévue.

Il est encore temps de faire quelques petits travaux

On va bientôt se mettre à faire les semailles sur les fermes canadiennes, et les cultivateurs seront plus occupés que jamais cette année parce qu'ils ont moins d'aide que d'habitude et qu'il existe une demande impérieuse de produits alimentaires essentiels. On fera donc bien, pendant les huit ou quinze jours qui restent avant cette période des gros travaux, de se débarrasser des petits travaux qui restent à faire, disent les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture. Examinez encore une fois les machines de ferme et voyez les réparations qui sont nécessaires. Il vous sera presque impossible de vous en

La bataille de l'Atlantique risque de provoquer des perturbations dans l'agriculture des Etats-Unis

Washington, (BUP). — L'industrie laitière des Etats-Unis commence à se ressentir des effets de la bataille de l'Atlantique. En vue du programme de prêt location, la production agricole du pays augmente fortement et l'Angleterre et

la Russie pourraient utiliser beaucoup plus de produits alimentaires que peuvent leur en fournir les Etats-Unis. La production aurait donc un débouché assuré si le coulage des navires dans l'Atlantique et le fait qu'il a fallu envoyer un bon nombre de navires dans le Pacifique pour le transport du matériel de guerre, n'entraînaient une diminution des expéditions de vi-vres outre-mer.

Les achats pour le programme de prêt-location n'ont pas été assez considérables pour maintenir les prix des produits laitiers et du lait aux niveaux établis l'été et l'automne derniers. La saison de grande production laitière va commencer et de nouvelles diminutions de prix peuvent devenir inévitables. On ne voit que deux solutions à ce problème, l'achat et la mise en réserve de vastes quantités de denrée par le gouvernement ou l'amélioration de la situation maritime actuelle.

La même situation qui se produit dans le cours des produits laitiers peut se produire pour le prix du porc. La production augmente en prévision d'une forte expédition outre-mer mais si le débouché ne se produit pas, il pourrait se produire un avilissement des prix.

Les achats pour le programme de prêt-location n'ont pas été assez considérables pour maintenir les prix des produits laitiers et du lait aux niveaux établis l'été et l'automne derniers. La saison de grande production laitière va commencer et de nouvelles diminutions de prix peuvent devenir inévitables. On ne voit que deux solutions à ce problème, l'achat et la mise en réserve de vastes quantités de denrée par le gouvernement ou l'amélioration de la situation maritime actuelle.

La même situation qui se produit dans le cours des produits laitiers peut se produire pour le prix du porc. La production augmente en prévision d'une forte expédition outre-mer mais si le débouché ne se produit pas, il pourrait se produire un avilissement des prix.

Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.



Les artilleurs canadiens ne laissent pas la mousse pousser sous leurs pieds. De jour en jour, ils améliorent les défenses. Voici des artilleurs en train de camoufler un gros canon à l'aide d'écorce. Toutes ces batteries sont ainsi camouflées sous la surveillance d'experts.

DISETTE D'ESSENCE EN ALLEMAGNE

par Walter Tschuppik

La plupart des experts ont souvent prédit que les réserves d'essences de l'Allemagne seraient épuisées au printemps ou, au plus tard, dans le courant de l'été de cette année. Cette prédiction paraît devoir se vérifier. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que les informations qui nous parviennent d'Allemagne, insistent toutes sur le fait que la disette d'essence est l'une des questions qui occasionnent le plus de souci au gouvernement et au haut commandement allemands. L'essence est rare en Allemagne et dans tout le continent d'Europe depuis plus d'un an, et le gouvernement du Reich a dû en réduire l'usage par les particuliers dans une mesure telle qu'il en est résulté des changements révolutionnaires dans les transports automobiles et dans toutes les usines où sont employés des moteurs à essence.

Au début de la guerre, les experts du pétrole savaient, assez exactement, combien l'Allemagne pourrait disposer d'essence, en dépit du blocus britannique, et quels stocks de réserve elle avait accumulés. Depuis lors, la situation au regard des fournitures de pétrole à l'Allemagne, a changé mais non pas d'une manière essentielle. Nous savons quelles quantités ont été importées par l'intermédiaire des pays neutres et nous savons aussi, approximativement, dans quelle mesure l'Allemagne a augmenté son rendement de pétrole et de combustible synthétiques. Nous n'ignorons pas non plus combien de pétrole elle se procure en Roumanie, à présent que les puits roumains sont sous le contrôle des Nazis. Des chiffres ont été fréquemment publiés. En prenant pour base une certaine consommation mensuelle, il a été facile de prédire à quelle date la disette d'essence en Allemagne se ferait sentir pour la pre-

mière fois d'une manière aiguë. Sur un point, il est vrai, les experts ont été en désaccord: c'est sur la question de la consommation de l'armée allemande. Durant la grande offensive de Russie, l'organe militaire soviétique "Etoile Rouge" estimait la consommation mensuelle de l'armée allemande à 2,000,000 de tonnes alors que le London Petrol Office s'en tenait au chiffre beaucoup plus bas de 300,000 tonnes. Comme il s'agit là d'une question militaire, les chiffres indiqués, par les Russes sont probablement plus proches de la vérité. On n'a, d'autre part, rien qui puisse permettre d'évaluer avec certitude les économies de pétrole qui ont pu être effectuées en Allemagne et dans presque tous les autres pays de l'Europe. De nombreuses automobiles ont été munies de générateurs à gaz, un grand nombre d'autres sont inutilisées. La navigation automobile est en grande partie suspendue et les industries utilisant des moteurs à essence ont eu le choix entre se servir de bois comme combustible ou fermer leurs portes.

Les Allemands ont cherché à se tirer d'embarras en employant toutes sortes d'alcools provenant du vin, des pommes de terre, etc. La disette d'essence a contribué, indirectement, à aggraver la crise des transports en Allemagne, crise qui évolue rapidement vers une catastrophe que rien ne pourra dissimuler. En raison des tentatives de, Allemands de surmonter leurs difficultés par la fabrication de substituts, les disettes, sur le continent, ont un effet de plus en plus marqué les unes sur les autres et elles conduisent au chaos. C'est ainsi par exemple, que le remplacement du pétrole par le bois comme combustible exige que le bois soit transporté sur de grandes distances et distribué. Or, il y a un manque de

bois qui se fait sentir dans une variété d'industries des substituts. La réquisition d'une grande partie des récoltes de pommes de terre pour la fabrication de l'alcool a entraîné d'importantes diversions des moyens de transport. Il en est résulté directement que les pommes de terre destinées à la consommation humaine ne sont pas parvenues aux consommateurs dont, cet hiver, les plaintes sont nombreuses et bruyantes. La place nous manque pour décrire en détail, les embarras des transports allemands dont les effets, à caractère de calamité, se multiplient en progression géométrique. Qu'il suffise de dire que le ministre des transports allemand, Dormmüller, a convenu que les chemins de fer du Reich ont à s'occuper d'un volume de marchandises qui dépasse cinq fois le total normal autorisé. Il est extrêmement douteux que les chemins de fer nazis et ceux, non moins surchargés, des pays occupés, puissent résister longtemps à cette usure matérielle.

Dans une guerre totale, les transports jouent un rôle primordial. Même si Hitler a été en mesure, par des économies drastiques, d'assurer suffisamment d'essence synthétique, ainsi que le pétrole roumain, la situation n'en devient pas moins intolérable. Plus la guerre se prolonge, et plus le potentiel motorisé de l'armée s'accroît, plus

la position d'Hitler devient difficile.

Il est donc aisé de voir vers quel but doit s'orienter la stratégie d'Hitler. La force des circonstances le pousse vers les puits de pétrole du Caucase et du Moyen-Orient. La course avec le temps l'oblige à concentrer tout son effort sur une attaque désespérée de l'objectif de deux côtés à la fois. L'une des branches de sa pince frapperait l'Égypte par l'Afrique du Nord; l'autre atteindrait le Caucase par la Crimée. Que la menace japonaise à l'Inde puisse se réaliser en liaison avec le mouvement envisagé par Hitler, comme certains critiques militaires s'y attendent, c'est là une supposition gratuite qu'on peut écarter si l'on considère les énormes distances

qui séparent le Moyen et l'Extrême Orient. L'armée de Rommel a essuyé de lourdes pertes mais elle peut encore contenir les forces britanniques en Afrique et c'est là ce que veut Hitler s'il projette de reprendre l'offensive, au printemps, en partant du secteur sud du front russe.

World Copyright
European Correspondents Ltd.
Dilke House, Malet Street,
London, W.C. 1.

POUR VOS IMPRESSIONS DE
TOUTES SORTES,
ADRESSEZ-VOUS TOUJOURS
A L'IMPRIMERIE
"LES EDITIONS MARQUIS"
DE MONTMAGNY

de Kuyper salue JOLIETTE — Saint-Charles-Borromée de L'Industrie



Le nom du village L'Industrie vient de ce qu'au début de la paroisse, l'honorable M. Barthélemi Joliette avait établi sur les bords de la rivière l'Assomption, à l'endroit même où est situé le village, des scieries et différentes industries pour l'exploitation de bois. Il y attira plusieurs familles et ce village prit bientôt le nom de "L'INDUSTRIE". Quand la ville fut incorporée, en 1863, le nom de Joliette fut donné en l'honneur de son fondateur et remplaça celui de L'Industrie. Le vocable de Saint-Charles-Borromée a été donné en souvenir de Madame Barthélemi Joliette, née Charlotte de Lanaudière.

Il y a 247 ans—en 1695—le Gin de Kuyper fut produit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, et il est toujours demeuré, depuis plus de cent ans, le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, **\$1.05** 26 onces, **\$2.40** 40 onces, **\$3.45**

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Les citoyens loyaux ne font pas d'amas clandestins

Les amasseurs sont ceux qui achètent et mettent de côté des produits dont ils n'ont pas un besoin immédiat.

Ils veulent s'arroger des privilèges aux dépens de leurs concitoyens.

Les amasseurs manquent de loyauté envers leurs pays et envers leurs concitoyens, parce qu'ils créent une demande excessive et injustifiée de marchandises, ralentissant ainsi notre effort de guerre.

Il n'y a pas raison de s'alarmer et de faire des approvisionnements secrets. Il y en aura pour tout le monde, si personne n'essaye d'avoir plus que sa juste part.

Il faut mettre fin aux amas clandestins! Tout achat superflu est incompatible avec la guerre totale.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA LOI PUNIT L'AMASSEUR

Il est illégal d'acheter plus qu'il est nécessaire.

Toute infraction à la loi rend passible d'une amende maximum de \$5000. et d'une période d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans.

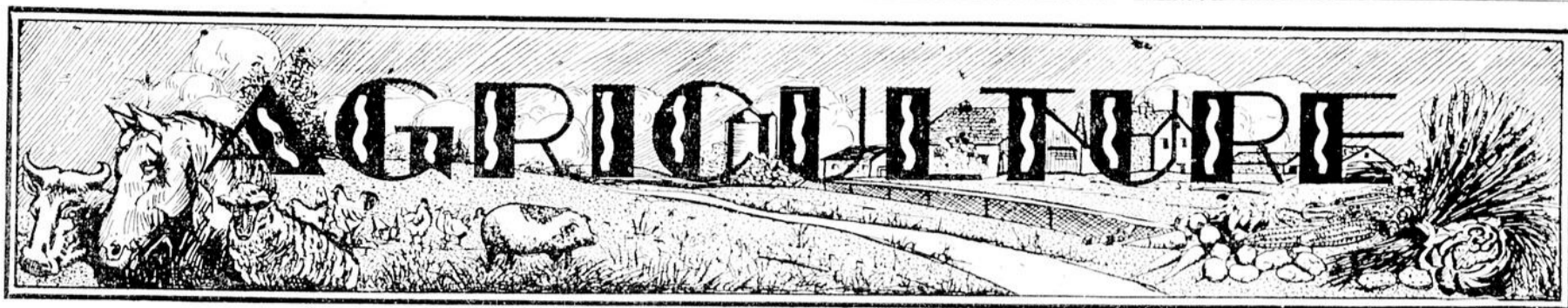
ÉVITEZ TOUT ACHAT INUTILE. — ÉVITEZ LE GASPILLAGE. FAITES DURER TOUTE CHOSE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Dans les cas où il est recommandable que vous achetiez plus que ne l'exigent vos besoins immédiats, par exemple votre approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, vous en serez averti par les déclarations publiques d'administrateurs autorisés.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

OTTAWA, CANADA.

H1WF



LA TONTE DES MOUTONS EXIGERA DES SOINS SPECIAUX CETTE ANNEE

L'importance de la récolte de laine au Canada s'est accrue avec les derniers développements de la guerre et il est plus nécessaire que jamais que les producteurs canadiens déploient tous leurs efforts non seulement pour produire plus de laine, mais aussi pour traiter cette laine de telle façon que le pourcentage des catégories inférieures soit réduit au plus bas points possible. Le fait que toutes les laines canadiennes doivent maintenant être vendues sur une base de catégories est une autre raison pour qu'on apporte un surcroît de soins à la production et à la préparation de cette denrée, pour que le producteur puisse en tirer toute sa valeur.

Les recommandations suivantes se rapportant à la tonte et à la vente méritent une attention spéciale cette année:

1. Faites la tonte dès que la température le permet. Une tonte faite de bonne heure est meilleure pour les moutons; elle réduit la proportion des toisons enchevêtrées ou feutrées et empêche l'accumulation de graterons et de ronces que les moutons ramassent avec l'herbe au printemps.

2. Ne coupez pas la laine quand elle est humide. Les toisons enroulées et emballées lorsqu'elles sont humides se décolorent, moisissent et perdent une bonne partie de leur valeur marchande originale.

3. Tondez toujours dans un endroit propre. La tonte faite sur un plancher couvert de litière dans une étable ou grange peut aisément faire perdre tout le fruit de plusieurs mois de soins et de surveillance pour empêcher la poussière de tomber dans les toisons pendant la distribution des aliments en hiver.

4. Les tondeurs débutants devraient essayer d'éviter les "deuxièmes coupes" qui sont de petits morceaux de laine de peu de valeur, obtenus quand on passe les ciseaux une deuxième fois sur le mouton. Les ciseaux devraient être tenus près de la peau en tous temps

pour conserver toute la longueur du brin de laine.

5. Gardez les toisons intactes en tondant. Une toison intacte s'enroule plus aisément et le classement et le triage exigent moins de temps.

6. Enlevez de la laine les crottins, la laine noire de la tête et des jarrets et emballez-les séparément dans de petits sacs. Les crottins humides enroulés à l'intérieur d'une toison causent une décoloration de la laine qui les entoure et une détérioration de qualité.

7. Chaque toison doit être enroulée séparément sur un plancher propre, le côté tondus sur le dessus et la laine de l'épaule à l'extérieur. C'est une mauvaise coutume que d'enrouler ensemble deux toisons ou des parties de toisons différentes.

8. Il faut lier les toisons avec de la ficelle de papier que l'on peut se procurer presque partout en s'adressant aux agronomes du gouvernement, aux sociétés de producteurs de laine et d'éleveurs de moutons ou encore chez les marchands de laine. Il ne faut jamais se servir pour cela de ficelle d'engravage ou de ficelle de sisal de même nature.

9. Emballez les toisons dans des sacs propres après la tonte. Ne laissez jamais la laine exposée dans la grange, le hangar ou la grainerie où elle peut se mélanger avec du grain, des plumes, des fientes de poules, des poils de chevaux ou d'autres substances de ce genre.

10. Ne mettez jamais la laine dans un endroit humide et ne l'empilez pas sur la terre nue. Emmagazinez-la dans un endroit frais et modérément sec.

11. Vendez la laine tous les ans. La vieille laine tend à se détériorer, parce qu'elle moisit, se décolore et qu'elle est exposée aux ravages des mites.

• Connaissiez le genre de graine de lin que vous achetez

Ceux qui achètent de la graine de lin devraient connaître le genre de graine qu'ils achètent. C'est là un détail d'une très grande importance. Il existe en effet deux genres de lin ! Premièrement, celui qu'on utilise pour la production de la filasse, et en deuxième lieu celui qu'on utilise pour l'extraction de l'huile ou pour l'alimentation des

animaux. Ces deux types ne peuvent être échangés l'un pour l'autre.

Pour protéger l'acheteur qui achète de la graine de lin, les règlements établis en application de la Loi des semences et gouvernant l'étiquetage stipulent que la graine de lin doit être appelée "Lin oléagineux" ou "Lin à filasse" suivant le cas. Le terme "Lin à filasse" est réservé pour la graine produite uniquement pour une récolte approuvée comme lin à filasse par le Ministère fédéral de l'Agriculture. En d'autres termes, l'approbation signifie que la récolte doit être inspectée et que la semence qui en résulte doit être plombée dans le sac par un inspecteur du Ministère. La représentation, fidèle quant au type et à l'étiquette est la responsabilité du vendeur.

• On prévoit une demande plus forte de légumes frais

L'arrêté No 24 du Bureau des prix et du commerce en temps de guerre touchant les boîtes de fer blanc pour les fruits et les légumes indique qu'il n'y aura pas de réduction dans les approvisionnements de fer blanc pour la fabrication de conserves commerciales de fèves vertes, de fèves de lima-

LE REVENU DES CULTIVATEURS A REMONTE EN 1941

Le revenu en argent du cultivateur, tiré de la vente des produits agricoles était de 18.5 pour cent plus élevé en 1941 qu'en 1940, dit

le dernier numéro de la Revue de la situation agricole au Canada. C'est le plus gros revenu que l'on ait enregistré depuis 1929. La production plus forte et les prix de vente plus élevés pour les animaux et leurs produits ont fait monter les recettes au plus haut niveau qu'elles aient jamais atteint. Cependant si le revenu des récoltes est considérable (le plus haut qui ait jamais été noté depuis 1929 à l'exception de 1939), la situation du blé est toujours de nature à abaisser les revenus dans les Provinces des Prairies au-dessous du niveau moyen qui existait entre 1929 et 1939. En 1941, le gouvernement fédéral a complété le revenu du cultivateur de l'Ouest par le plan de réduction des ensemencements de blé, la Loi de l'aide à l'agriculture des Prairies et par des paiements spéciaux sur le revenu des fermes des Prairies.

Etant donné la demande croissante de légumes frais au pays, l'étendue plantée par les maraîchers pourrait sans risque largement dépasser celle de 1941. Comme il n'est pas probable qu'il soit accordé de fer blanc pour la fabrication commerciale de conserves de carottes, de betteraves et de choucroute ces légumes ne seront pas cultivés sous contrat. Pour faire contrepoids, il serait bon d'augmenter largement la production de ces légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle de légumes pour l'étuvage, c'est-à-dire la déshydratation.

le dernier numéro de la Revue de la situation agricole au Canada. C'est le plus gros revenu que l'on ait enregistré depuis 1929. La production plus forte et les prix de vente plus élevés pour les animaux et leurs produits ont fait monter les recettes au plus haut niveau qu'elles aient jamais atteint. Cependant si le revenu des récoltes est considérable (le plus haut qui ait jamais été noté depuis 1929 à l'exception de 1939), la situation du blé est toujours de nature à abaisser les revenus dans les Provinces des Prairies au-dessous du niveau moyen qui existait entre 1929 et 1939. En 1941, le gouvernement fédéral a complété le revenu du cultivateur de l'Ouest par le plan de réduction des ensemencements de blé, la Loi de l'aide à l'agriculture des Prairies et par des paiements spéciaux sur le revenu des fermes des Prairies.

Pour pouvoir répondre à la demande d'œufs, beaucoup d'aviculteurs ont conservé leurs vieilles poules au lieu de les envoyer au marché comme ils le faisaient autrefois, dès que leur aptitude à pondre diminuait.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNÉ ?
Essayez les Comprimés Toniques Océrez. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 35c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

SI VOUS SOUFFREZ DE :
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1566, rue St-Denis, Montréal.

OÙ EST JOS ?

**À prendre une
DOW**

"Moi, j'aime mieux être en vedette avec une bouteille de Dow."

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières



UN REQUISITOIRE DE L'HON. CLEOPHAS BASTIEN

Au cours de la dernière semaine parlementaire, l'Union Nationale fut de nouveau dénoncée pour ses extravagantes dépenses alors que son régime était au pouvoir. Cette fois ce fut l'hon. Cléophas Bastien qui démontra quelques-uns des motifs qui ont forcé le gouvernement de l'Union Nationale à déguerpir en vitesse, et pour cause ?

Le critique financier de l'Opposition avait au préalable accusé le gouvernement d'avoir forgé le déficit de \$52,000,000. pour l'exercice financier de 1939-40 "afin de compromettre, aux yeux du public, l'administration de l'Union Nationale. Et si nous sommes partis si brusquement, dit en conclusion le même critique, c'est qu'Ottawa empêchait les provinces d'emprunter et nous avons voulu sauver notre autonomie."

"Nous avons sauvé l'honneur et le crédit de la province, rétorqua l'hon. Bastien. Après la chute de l'Union Nationale, nous avons pu emprunter \$65,000,000 pour payer les comptes en souffrance et la dette flottante. La confiance était revenue. L'Union Nationale, elle, ne pouvait plus emprunter. L'Auditeur dit que sur une émission de \$20,000,000 en mars 1939, neuf millions n'étaient pas vendus en juin 1939. Le chef de l'Union Nationale est allé emprunter à New-York 2.7 p. c. Mais c'était à court terme et nous payons actuellement 11 p. c. sur le change dans nos remboursements. Toutes les provinces pouvaient emprunter. Sauf aux Etats-Unis où l'on ne prêtait pas aux pays belligérants. C'est pour cela que ces messieurs ont plié bagage un samedi lorsqu'il n'y avait que quatre ministres au conseil."

UNE COMPARAISON ACCABLANTE

Un parallèle sans précédent dans l'histoire politique de Québec, montre que pour une période de 36 mois, l'Union Nationale a eu au compte ordinaire un déficit de 36 millions, tandis que le gouvernement libéral en 36 mois a eu un surplus de 34 millions. En 24 mois le gouvernement libéral est à boucler son budget avec un surplus global de deux millions; l'Union Nationale par contre a eu un déficit global de \$136,924,000 en 36 mois.

Pour expliquer un tel déficit, l'hon. Bastien a levé un coin du voile sur l'administration du régime Duplessis. Au chapitre de l'aide aux chômeurs on trouve, entre autres, les "perles" suivantes: Dans l'Assomption, on a construit un pont. La plus haute soumission était de \$23,700 et la plus basse de \$19,800. Or il est arrivé que le contrat fut donné à un autre pour \$49,500! Dans Charlevoix-Saguenay, on a payé pour un chemin de troisième classe \$71,000 du mille. Puis il y eut le chef-d'oeuvre de Chibougamou où l'on a dépensé un quart de million pour un chemin qui ne peut servir qu'en hiver. A Donnacona, pour étudier le site d'un pont, on a dépensé \$48,386.

Il y avait dans le cabinet, deux champions de la dépense. D'abord le grand sociologue de l'Union Nationale, M. William Tremblay, qui a dépensé \$8,000,000 dans un seul comté dont \$900,000 pour une seule clôture. Mais il y avait aussi, M. Duplessis. Aux Trois-Rivières, pour marquer son règne, le chef de l'Union Nationale a fait construire un stade et un colisée. La porte du colisée a coûté, la porte seule, \$33,000 et "c'a été sa porte de sortie".

LA MOTION CHALOULT

Une importante et délicate question a retenu pendant plusieurs séances l'attention de nos législateurs: la motion Chaloult qu'avait trait au prochain plébiscite. Le député de Lotbinière, par sa motion, réclamait que: "La Chambre exprime l'avis que les électeurs de cette province doivent répondre "Non"... Un amendement proposé par M. Alexis Caron député de Hull disait par contre que: "La Chambre exprime l'avis qu'elle n'a pas à se prononcer comme telle, mais qu'il importe de laisser à chacun de ses membres comme à tous les citoyens de la province la liberté absolue d'exprimer leur opinion personnelle à l'occasion du prochain plébiscite."

Après de nombreux discours, soit 21 en tout, il a été convenu que la question du plébiscite est de ressort fédéral et qu'il n'appartient pas à la législature de se prononcer. Mais la motion Chaloult n'en a pas moins provoqué d'importantes déclarations qui reflètent le sentiment anti-conscriptionniste de la province de Québec.

LE PREMIER MINISTRE ET LA CONSCRIPTION

Ce sentiment anti-conscriptionniste a été magnifiquement souligné par le premier ministre qui n'en témoigne pas moins une confiance absolue en M. King.

"J'ai promis à l'électorat de la province, dit M. Godbout, d'être contre la conscription et je tiendrai mes promesses à son égard. Je tiendrai mes promesses à l'égard de ma province même, si le reste du Canada délègue M. King de ses engagements. M. King, lui, s'est engagé envers le Canada. Moi, je me suis engagé envers ma province et je tiendrai mes engagements. J'ai pris aussi d'autres engagements: celui d'avoir le courage de mes opinions, celui de ne pas mentir, celui de donner à la population, grâce aux renseignements que nous possédons, les avis qui s'imposent qu'elles qu'en soient les conséquences politiques."

"En Amérique, c'est nécessaire, la conscription. Mais le fédéral est obligé d'en demander la permission aux Canadiens. Il n'y a pas un Canadien qui refuserait de défendre le territoire américain. Mais pour le service outre-mer, pour la défense d'un autre pays, jamais. Et moi, je ne serai pas délié de mes promesses par l'expression de l'opinion des autres provinces du pays. Je ne faillirai pas à ma parole. Car le respect à la parole donnée, c'est la base et l'essence de la démocratie."

"Il y a au pays un homme qui l'incarne, un homme en qui j'ai cent pour cent foi. C'est M. King. Cet homme a des responsabilités immenses à porter. La vie même du Canada est en danger. Déjà vingt pays du monde, la plupart plus puissants que nous, sont sous la botte d'Hitler. La prochaine attaque d'Hitler, la plus normale, c'est contre le Canada. Demain, plusieurs hommes politiques de ce continent auront peut-être à faire le même examen de conscience que les hommes de Riom. Qui peut dire que demain, le Canada ne sera pas la première victime d'Hitler? Qui peut dire que demain, nos femmes et nos enfants ne subiront pas le sort des femmes et des enfants des pays envahis? Dans une situation comme celle-là, le dernier effort doit être fait pour gagner la guerre. Le dernier sou doit être dépensé. Le dernier effort, cela ne veut pas dire la conscription, cela veut dire l'effort le plus efficace. Je ne pense pas que la conscription puisse refaire l'unité canadienne si essentielle dans une période de danger. Il y a un homme dans la politique fédérale qui pense exactement comme nous, c'est M. King. M. King a toujours été l'expression fidèle du sentiment canadien, et en particulier du sentiment canadien-français."

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires.
- Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

LES POIS VERTS EN GOUSSE DE GASPESIE

Montréal. — La culture des pois verts en gousse de Gaspésie, sur la rive de la Baie des Chaleurs qui avoisine Cap d'Espoir et Grande Rivière, a été l'objet d'une longue conférence de la part de techniciens de l'agriculture réunis à Ottawa ces jours derniers. M. M.-B. Davies, directeur de l'horticulture au gouvernement fédéral, ainsi que M. J.-C. Moynan, directeur des fermes expérimentales fédérales, dont deux se trouvent en Gaspésie, étaient au nombre des personnes présentes à cette conférence, de même que M. L.-C. Roy, surintendant du service de l'agriculture au Canadien National.

Ce dernier signale que la culture de cette variété de pois en cette région de la péninsule intéresse environ 250 fermiers qui ont expédié par voie du Canadien National, l'année dernière, quelque 12,500 paniers de pois, pesant chacun 27 livres en moyenne. Leur vente se fait à l'état frais et rapporte au moins \$25,000 aux paysans de cette région.

Or, l'objet de cette conférence portait en particulier sur les nombreuses maladies et la destruction que cause la pyrale à cette plante. M. J.-Paul Perron, ainsi que le Dr Alex. Baker, entomologiste au même ministère, ont présenté sur ce sujet des études très fouillées.

Les techniciens suggèrent aux planteurs de se procurer de la graine de semences en provenance de régions exemptes de maladies, tel qu'il s'en trouve en Alberta. Ils re-

Le nombre des tuberculeux a augmenté de 15 p. c. en Grande-Bretagne

Londres, (BUP). — Une enquête du ministère de la Santé a révélé que les conditions d'existence de la population, depuis le début de la guerre, ont créé une augmentation de 15 p. c. dans le nombre des décès par tuberculose. Ce sont les jeunes filles de 15 à 25 ans qui ont été le plus affectées. Le taux des mortalités indique le progrès de la maladie.

En 1939, d'après les statistiques officielles, 22,199 personnes sont mortes de la tuberculose. En 1940, il y en avait 23,660 et de janvier à juin 1941, dernière statistique, les victimes de la terrible maladie se sont chiffrées à 13,505 en six mois.

Le manque de vitamine "A", de graisse animale, de beurre, de lait et d'oeufs dans la diète serait une cause de cet état de choses, disent les médecins. Mais il y a aussi le fait que les jeunes gens aussi bien que les personnes d'âge mûr font un surcroît de travail. Ceci est particulièrement vrai des jeunes filles qui sont le groupe de population le plus affecté par cette maladie. Et cela, toujours d'après le rapport des médecins.

Parmi les autres causes, on cite la promiscuité des abris anti-bombes, les conditions de transport en commun et la fermeture de maints sanatoriums. Les tuberculeux transmettent la maladie aux personnes saines mais débiles.

Nouvel immeuble pour loger le consulat de France à New-York

New-York, (BUP). — Le gouvernement de l'Etat français a acheté une demeure somptueuse sur la Cinquième avenue de la métropole américaine pour y loger le consulat général. On ignore le montant de cette transaction mais la construction de cet immeuble, jadis la résidence de M. Charles-E. Mitchell, banquier, aurait coûté \$500,000 en 1927.

Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.



ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 OZ
\$ 3.45

26 OZ
\$ 2.40

10 OZ
\$ 1.05

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHIERVILLE